

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

# TENNIS-INFO



ROLAND-GARROS  
L'ÉDITION  
2020 EN  
AUTOMNE

*Compétition*  
**LES MATCHS LIBRES  
ONT LA COTE**

*Cahier spécial*  
**CORONAVIRUS**

*Plus*

MÉDIA  
LANCEMENT  
DE FFT TV

# Wellness Design



## RUN PERSONAL

Un chef-d'œuvre pour sublimer votre expérience Home Wellness. Conçu par Antonio Citterio.

TECHNOGYM FRANCE - 20 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy les Moulineaux

Appelez le 01 45 29 90 10 ou visitez [technogym.com](http://technogym.com)



The Wellness Company



## Avertissement

**Tennis info passe (exceptionnellement) au numérique!**

**Crise sanitaire sans précédent oblige, Tennis Info – magazine édité par la FFT et imprimé depuis 1978 sans interruption – déroge à la règle pour son 520<sup>e</sup> numéro. Celui-ci ne sera exceptionnellement pas imprimé et routé vers son cœur de cible, les clubs affiliés de la FFT car, en raison de la progression de la pandémie de coronavirus, ceux-ci restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Pour maintenir le lien extraordinaire tissé depuis 42 ans au travers de Tennis Info entre la FFT et ses clubs, il a donc été décidé, à titre exceptionnel, de produire une version électronique de cette publication, téléchargeable depuis le site fédéral ([fft.fr](http://fft.fr)). Avouons-le, ainsi que le prouve son contenu, qui peut paraître parfois en décalage avec la situation que nous traversons, ce numéro avait été pensé pour être imprimé et envoyé dans les clubs avant que l'évolution de l'épidémie n'en décide autrement. Nous ne voulions cependant pas vous priver des informations qu'il renferme. D'où notre choix. Mais rassurez-vous, dès que les choses reprendront leur cours normal, vous pourrez à nouveau feuilleter votre magazine préféré.**

La rédaction

# ÉDITO Près de vous !

**N**ous vivons en ce moment une crise sanitaire inédite mondiale avec la pandémie du COVID-19. Fidèle à ses valeurs de solidarité et de responsabilité, notre Fédération s'est mobilisée aux côtés des pouvoirs publics. Le but : faciliter les mesures sanitaires mises en place pour empêcher la propagation du virus et soulager les soignants. Parmi eux, nombre sont licenciés, dirigeants, et je tiens à leur adresser tout le soutien de la famille fédérale et exprimer notre immense gratitude. Près de chez vous, pour appliquer strictement les mesures de confinement, nous avons demandé la fermeture des clubs affiliés, suspendu la pratique de notre sport et toutes les compétitions. Au siège – après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour protéger nos collaborateurs (télétravail notamment) – nous avons mis en œuvre toutes les dispositions indispensables pour garantir au mieux la continuité de nos services et rester à l'écoute de nos structures décentralisées et leur permettre aussi d'être près des clubs, afin de mieux les accompagner dans cette situation.

Enfin, nous avons annoncé, après décision du Comex, le report de l'édition 2020 du tournoi de Roland-Garros à la quinzaine du 20 septembre au 4 octobre prochains. C'est une décision courageuse, qui n'allait pas de soi et qui protège à la fois les intérêts de Roland-Garros et de notre Fédération.

Cette décision, prise en toute responsabilité, a été motivée par quatre raisons : la santé des

acteurs mobilisés sur le tournoi, l'histoire de notre événement, le poids de Roland-Garros dans le tennis mondial et son impact (économique et social) sur le tennis dans les territoires.

Pour être près de vous dans cette période, la FFT reste active et vous offre une fenêtre de respiration – sans jamais remettre en question les mesures légitimes de confinement – en lançant bientôt "FFT TV", engagement du volet 8 du projet sportif fédéral "Agir et Gagner 2020". Première plate-forme digitale vidéo 100 % tennis, innovante et accessible gratuitement sur tous les supports connectés à l'adresse [tv.fft.fr](http://tv.fft.fr).

Avec ce nouveau média, notre Fédération souhaite être la vitrine du bénévolat dans nos clubs et répondre aux attentes des passionnés et de tous les joueurs, tous âges et niveaux confondus, avec des concepts d'émissions originaux : à votre écoute via l'adresse [tv@fft.fr](mailto:tv@fft.fr).

En cette période de confinement, à défaut de pouvoir pratiquer leur discipline dans leur club, les fans de tennis auront ainsi l'opportunité de se divertir en se connectant à FFT TV. Ce dispositif permettra à la FFT, j'en suis persuadé, de garder un lien privilégié avec toute sa communauté et aux fans d'assouvir leur passion pour le tennis d'une autre façon en attendant des jours meilleurs qui finiront bien par arriver.



D'ici là, nous voulons rester près de vous par la pensée et ma conclusion sera simple : la priorité actuelle demeure la santé de chacun. Protégez-vous, protégez les vôtres, protégez les autres en restant chez vous !

**Bernard Giudicelli**

Président de la FFT





# Le menu du mois d' AVRIL

## ACTUALITÉ

**06 Informations coronavirus**  
Une fédération responsable

## LABEL FRANCE

**10 Un club à l'honneur**  
Le Mont-Saint-Aignan Tennis Club

## MÉDIAS

**16 Lancement de FFT TV**  
La plate-forme digitale 100% tennis arrive

## VIE FÉDÉRALE

**18 DTN-Politique sportive**  
Entretien Pierre Cherret :  
« Nous avons créé de la densité et de la qualité »

**22 Compétition**  
Matches libres, moins contraignants  
et plus attrayants

**26 Le classement français et les compétitions**

**28 Padel**  
Entretien avec Thierry Pham :  
« Structurer la discipline »

**29 Tennis-fauteuil**  
Entretien avec Cécile Levasseur

**30 Ressources humaines**  
Parcours d'intégration des nouveaux  
salariés de la FFT

## SERVICE ET PRATIQUE

**32 Équipement**  
Beach tennis, un outil de développement  
et de diversification pour les clubs (suite et fin)

## JEU, SET ET MATCH

**35 Tournois Messieurs**  
Marseille (Open 13), Pau (Téréga Open Pau-Pyrénées),  
Grenoble (2<sup>e</sup> Trophée de la ville)

**38 Tournois Dames**  
Lyon (Open 6<sup>e</sup> Sens), Mâcon (Engie Open)

**40 Tournois jeunes**  
Auray (Open Super 12), TIM Essonne,  
Dijon (Petits-Ducs)

## PROFIL

**44 Entretien**  
Antoine Hoang



PROFIL 44

## HISTOIRE

**48 Centenaire de la FFT (1920-2020)**  
Pierre Gillou.  
Club centenaire : le TC Saint-Lunaire



UN CLUB À L'HONNEUR 10



MÉDIAS 16



POLITIQUE SPORTIVE JEUNES 18



28 PADEL



35 TOURNOIS MESSIEURS



### TENNIS INFO N°520 • AVRIL 2020

• **Directeur de la publication :**  
Alain Fischer

• **Rédacteur en chef :**  
M. Taoussi (mtaoussi@fft.fr)

• **Ont collaboré :**  
G. Baraise, B. Blanchet,  
E. Bringuier, E. Couderc,  
Ch. Gauffre (SR),  
M. Rambion, A. Reymond,  
Twapimoa (maquette)

• **Conception/Rédaction :**  
Direction Communication  
et Transformation Digitale

• **Photos :** FFT, DR, AFP, J.  
Crosnier, C. Dubreuil, Ch.  
Guibbaud/FFT, Ph. Montigny,  
Open 6<sup>e</sup> Sens – Métropole de  
Lyon/A. Hergott, Open 13

• **Siège social et rédaction :**  
2, av. Gordon-Bennett,  
75016 Paris  
– Tél. : 01 47 43 48 00  
– Fax : 01 47 43 40 70

• **Abonnements :** CBA, BP6,  
59718 Lille CEDEX 9  
– Tél. : 03 20 12 11 30  
1 an : 17 € (10 numéros)

• **Photogravure :** IG

• **Commission paritaire**  
n° 09 22 G 87231

• **I.S.S.N. :** 0221-8127

Tous droits de reproduction  
réservés pour tous pays.

La rédaction n'est pas responsable  
de la perte ou de la détérioration  
des textes ou photos non demandés  
qui lui sont adressés.

## Cahier spécial coronavirus

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

Roland-Garros

## LE TOURNOI REPORTÉ À L'AUTOMNE

La FFT a pris la décision d'organiser l'édition 2020 de Roland-Garros du 20 septembre au 4 octobre 2020.



La crise sanitaire liée au COVID-19 touche l'ensemble des populations. Afin de garantir la santé et la sécurité de tous ceux qui étaient engagés dans la préparation du tournoi, la FFT a pris la décision d'organiser l'édition 2020 de Roland-Garros à l'automne. Pour préserver de façon responsable la santé de ses salariés, de ses prestataires et fournisseurs pendant la période de préparation, la FFT a décidé de retenir le seul scénario qui concilie organisation du tournoi en 2020 et lutte contre le COVID-19.

À ce moment de son histoire, alors que les travaux de modernisation de son stade rendent possible l'organisation du tournoi à cette période, la FFT a tenu à préserver l'édition 2020. Le tournoi de Roland-Garros se jouera donc du 20 septembre au 4 octobre.

Cette décision est prise tant dans l'intérêt de la communauté des joueuses et des joueurs professionnels de tennis, dont l'année 2020 aura été largement compromise, que dans celui des passionnés de tennis et de Roland-Garros. ■

Depuis quelques semaines, la crise sanitaire liée au coronavirus fait traverser à la France une période inédite.

Face à cette situation, la FFT a été amenée à prendre un certain nombre de décisions, au gré des évolutions de l'épidémie et des mesures sanitaires annoncées par l'État. Ainsi les clubs et les centres d'entraînement ont-ils été fermés, la pratique sportive et les compétitions interrompues et le tournoi de Roland-Garros reporté à l'automne. Tour d'horizon des mesures prises par la FFT.

## Les prélèvements des produits fédéraux suspendus

Les prélèvements devant intervenir à compter du 31 mars 2020 sont suspendus et ce jusqu'à la fin des mesures de confinement.

La crise sanitaire sans précédent qui traverse le pays touche l'ensemble de l'écosystème du tennis français. Dans le prolongement des récentes mesures gouvernementales de soutien à l'économie, et afin de préserver de façon responsable les clubs et les acteurs de notre filière sportive, il a été décidé, en accord avec le président, de suspendre les

prélèvements devant intervenir à compter du 31 mars 2020 et ce jusqu'à la fin des mesures de confinement et de limitation des rassemblements.

La reprise des prélèvements, ou leur annulation, de même que le traitement des prélèvements tournois intervenus avant le début de la crise, feront l'objet d'une décision préalable par les instances concernées.

## Fermeture des clubs affiliés et installations

En raison de la pandémie de coronavirus, les clubs affiliés de la FFT ont été fermés, ainsi que les centres d'entraînement.

Compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid-19 et conformément aux mesures gouvernementales (décret n° 2020-293 du 23 mars 2020) toujours en vigueur qui rappellent « l'interdiction d'une pratique sportive collective », la FFT a pris ses responsabilités. Cela se traduit naturellement par la fermeture temporaire de ses clubs affiliés, ainsi que celle des centres d'entraînement. La situation exceptionnelle actuelle, ainsi que ses rapides et très

fréquentes évolutions, soulèvent de nombreuses questions. Aussi l'adresse [covid-19@fft.fr](mailto:covid-19@fft.fr), mise en place par la FFT, permettra-t-elle d'adresser les questions et de recenser les enjeux auxquels chacun est confronté dans le cadre de ses responsabilités. Le recensement des questions les plus fréquentes a permis l'élaboration d'une "Foire aux questions" afin de répondre aux différentes interrogations, en complément des informations gouvernementales.

## Annulation des épreuves et maintien du classement

La FFT, après consultation des ligues et des clubs, est contrainte d'annuler les épreuves et les événements à venir détaillés ci-dessous. En effet, l'organisation des phases qualificatives qui devaient avoir lieu lors des prochaines semaines ou mois ne pouvant être garantie, le maintien des dites épreuves est impossible. La FFT a par ailleurs pris la décision de maintenir *a minima* les classements de tous les compétiteurs à l'issue de la saison sportive. Ainsi, au regard de cette saison tout à fait atypique, il a été décidé de bloquer le classement des joueur(se)s à l'issue du dernier classement mensuel calculé en mars. S'il y a reprise des compétitions, le classement mensuel sera à nouveau calculé et ce, jusqu'à la fin de la saison, permettant ainsi aux joueur(se)s ayant le nombre de points suffisant de monter au classement mais en aucun cas de descendre.

## ÉPREUVES OU ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

- Les championnats de France Interclubs seniors par équipes (initialement prévus en mai). À noter, les montées et descentes sont bloquées entre le niveau régional et le niveau national pour la saison à venir.
- Les championnats de France individuels, toutes catégories (initialement prévus en juin, juillet et août, les qualifications régionales ayant lieu en avril/mai).
- Les championnats de France individuels de tennis-fauteuil (épreuve initialement prévue du 25 au 28 juin).
- Les championnats de France par équipes de tennis-fauteuil (épreuve initialement prévue les 24 et 25 avril).
- Les championnats de France de beach tennis seniors et 15/16 ans (phase régionale initialement prévue les 20 et 21 juin ; phase finale prévue du 20 au 22 août).
- Les championnats de France de padel (phase régionale initialement prévue les 27 et 28 juin ; phase finale initialement prévue du 25 au 27 septembre).
- Les championnats de France jeunes de padel
- Le FFT Padel Tour (six étapes et un masters initialement programmés d'avril à octobre).
- Les Raquettes Ados FFT (phase finale prévue les 13 et 14 juin) et les Raquettes FFT (qualifications prévues au printemps et phase finale du 18 au 20 septembre).
- La Fête du tennis (6 et 7 juin).
- Les championnats de France e-tennis (phase finale prévue initialement en mai).
- En ce qui concerne les championnats départementaux et régionaux par équipes ou individuels, les comités et les ligues ont le libre choix de maintenir, reporter ou annuler leur organisation (dès lors que les dispositions gouvernementales viendraient à l'autoriser). Si le championnat régional devait avoir lieu, il ne ferait pas l'objet d'une possibilité de qualification en championnats de France individuels ou de montée en championnats par équipes.
- En ce qui concerne les épreuves sportives de Jeu de Paume, le Comité Français de Courte Paume a le libre choix de maintenir, reporter ou annuler leur organisation (dès lors que les dispositions gouvernementales viendraient à l'autoriser).



Cahier special coronavirus

# FOIRE AUX QUESTIONS FFT

La loi pour faire face à l'épidémie du COVID-19 a été adoptée le dimanche 22 mars 2020. Nous vous proposons au travers de questions/réponses un décryptage de l'essentiel des mesures sociales et économiques de ce texte. Morceaux choisis.

## Qu'est-ce que l'activité partielle ?

L'activité partielle (communément appelée « chômage technique » ou « chômage partiel ») est un outil de prévention des licenciements économiques. Ce dispositif est un des outils évoqués par le Gouvernement pour soutenir les employeurs confrontés à la crise sanitaire actuelle.

## L'activité partielle permet :

- **Aux employeurs**, lorsqu'ils font face à des circonstances de caractère exceptionnel, de diminuer le temps de travail de leurs salariés et/ou de fermer temporairement tout ou partie de l'entreprise/l'association/le club ;

- **Aux salarié(e)s** de bénéficier d'un mécanisme visant à compenser la perte de revenu occasionnée par la diminution du temps de travail et/ou la fermeture de tout ou partie de l'entreprise/l'association/le club (cf. question sur la rémunération perçue).

## L'épidémie de coronavirus constitue-t-elle un cas de recours à l'activité partielle ?

Oui, si l'épidémie a des conséquences entraînant la réduction ou la cessation temporaire d'activité. L'épidémie n'est, cependant, pas en tant que telle une circonstance justifiant une telle mesure. L'administration pourra demander aux employeurs qui ont recours à ce dispositif de justifier de la réalité d'une forte baisse d'activité/de l'absence totale d'activité.

Cette baisse d'activité pourra notamment être justifiée par la fermeture exigée par les autorités publiques des établissements sportifs couverts et non couverts, l'impossibilité d'ouvrir en respectant les consignes de distanciation sociale compte tenu, notamment, de la structure du club, etc.

## Quelles démarches dois-je faire pour pouvoir bénéficier du dispositif d'activité partielle ?

Les démarches pour recourir à l'activité partielle sont entièrement dématérialisées :

- **Étape 1 :** les entreprises/clubs/associations doivent créer un espace personnel sur le site mis en place : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>
- **Étape 2 :** faire la demande d'activité partielle sur le site via l'espace personnel ;
- **Étape 3 :** une fois la demande déposée, l'administration dispose d'un délai de 2 jours pour étudier la demande et notifier sa décision. Si la DIRECCTE

(Direction (régionale) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) ne vous fait aucun retour dans un délai de 2 jours à compter du dépôt de la demande, elle est alors acceptée de manière implicite. L'extranet générera, en principe, automatiquement une notification à l'entreprise pour l'informer.

- **Étape 4 :** pour obtenir le remboursement des rémunérations versées aux salarié(e)s, les entreprises/clubs/associations devront formuler des demandes d'indemnisation chaque mois sur le site : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>

## La demande d'indemnisation devra renseigner :

- Les noms et prénoms des salarié(e)s concerné(e)s
- La forme d'aménagement du temps de travail à laquelle les salariés sont soumis (forfait jours, 35 heures, etc.)
- Le nombre d'heures prévu au contrat
- Le nombre d'heures travaillées
- Le nombre d'heures chômées pour chacune des périodes

À noter que si votre entreprise/club/association dispose d'un CSE, cette instance représentative du personnel devra être consultée sur le recours à l'activité partielle. Le décret du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle prévoit que l'entreprise disposera d'un délai de 2 mois à compter de la demande d'autorisation préalable pour consulter le CSE et envoyer l'avis du CSE à l'Administration.

## Dois-je faire signer un avenant au contrat de travail des salarié(e)s concerné(e)s par l'activité partielle ?

Non. Le recours au dispositif d'activité partielle peut être imposé aux salarié(e)s, sous réserve des règles applicables aux salarié(e)s protégé(e)s (notamment les membres élus au CSE, les délégués syndicaux, etc.). Il ne nécessite pas de conclure un avenant au contrat de travail, ni de recueillir leur accord.

## Quelle est la situation du/de la salarié(e) placé(e) en activité partielle ?

Pendant les heures chômées, le contrat de travail du/de la salarié(e) est, en principe, suspendu.

## Quel(le)s salarié(e)s peuvent bénéficier de l'activité partielle ?

La réponse dépend de la relation de travail (contrat de travail) et de la durée du travail :

- Peuvent bénéficier de l'activité partielle : les CDI, CDD, CDI intermittents, apprentis, contrats de professionnalisation, intérimaires → et ce, quel que soit leur temps de travail (temps plein, temps partiel, forfait en jours ou en heures...)
- Ne peuvent à ce jour pas bénéficier de l'activité partielle : les stagiaires, les indépendants, les autoentrepreneurs.

Les salarié(e)s en période d'essai sont éligibles à l'activité partielle.

## Un/Une salarié(e) en période d'essai peut-il bénéficier du dispositif d'activité partielle ?

Les salariés en période d'essai sont éligibles à l'activité partielle.

La période d'essai consistant nécessairement en une période de travail effectif, la période de suspension du contrat de travail en cas d'activité partielle entraîne la suspension de la période d'essai.

La période d'essai est prolongée d'une durée égale à celle de la suspension du contrat pour activité partielle.

## Quelle démarche un/une salarié(e) doit-il/elle faire pour bénéficier du dispositif d'activité partielle ?

Les salarié(e)s n'ont aucune démarche à mettre en œuvre. La demande d'activité partielle doit être faite par les employeurs sur le site mis en place par l'administration.

## Un/Une salarié(e) en activité partielle continue-t-il/elle à acquérir des droits à congés payés ?

Un/Une salarié(e) en activité partielle continue à cumuler des droits à congés annuels pendant la période chômée.

## Quelle rémunération dois-je verser à mes salarié(e)s pendant la période d'activité partielle ?

Les heures chômées ouvrent droit au versement d'une indemnité compensatrice dans la limite de 1000 heures par an et par salarié(e).

Les salarié(e)s perçoivent une indemnité compensatrice versée par leur employeur pour les heures chômées, dans la limite de la durée légale, ou, lorsqu'elle est inférieure, à la durée collective ou contractuelle.

Cette indemnité doit correspondre au minimum à 70 % de la rémunération antérieure brute servant d'assiette de l'indemnité de congés payés (environ 84 % du salaire net).

Le législateur garantit aux salarié(e)s dont l'horaire de travail est au moins égal à la durée légale hebdomadaire, soit les personnes à temps plein, une rémunération mensuelle minimale équivalente au montant du SMIC net (8,03 €).

Pour les salarié(e)s en CDI intermittent, le bénéfice de la rémunération mensuelle minimale doit faire l'objet de précisions de la part de l'administration.

## Quel est le régime social et fiscal de l'indemnité versée aux salarié(e)s ?

L'indemnité versée aux salariés n'est pas considérée comme un salaire, mais comme un revenu de remplacement. Elle est donc :

- Exonérée de charges sociales et patronales, de forfait social ;
- Exonérée de taxe sur les salaires ;
- Soumise à CSG-CRDS au taux de 6,20 % et 0,5 % après application de l'abattement d'assiette de 1,75 % (sauf pour les faibles revenus) et impôt sur le revenu.

## Puis-je verser plus que 70 % de la rémunération brute antérieure ?

Oui. L'employeur peut verser une indemnité allant au-delà du minimum légal de 70 %. L'URSSAF a par ailleurs précisé que cet éventuel complément d'indemnisation par l'employeur était soumis au même régime social favorable évoqué ci-dessus (<https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-employeur/activite-partielle-nouveau-disp.html>).

## Les clubs auront-ils une compensation financière ?

Oui. L'allocation versée par l'Etat à l'employeur est, pour chaque salarié(e), égale à 70 % de sa rémunération brute dans la limite de 70 % de 4,5 SMIC. Ainsi, sauf à ce que la rémunération brute du/de la salarié(e) concerné excède 4,5 SMIC, il y aura, sous réserve de l'acceptation de l'activité partielle par l'administration, un reste à charge nul pour l'employeur suite à l'indemnisation des salarié(e)s en situation d'activité partielle.

## Doit-on mettre tous les salariés au chômage partiel ou pouvons-nous maintenir certains postes en télétravail ?

L'activité partielle doit être mise en place pour les salarié(e)s placé(e)s dans l'impossibilité de travailler (y compris en télétravail) ou dont la durée de travail sera réduite compte tenu des circonstances justifiant le recours à l'activité partielle.

Si tout ou partie des salarié(e)s peut exercer son activité à domicile, il convient de privilégier cette solution.

## Y a-t-il une durée maximum de chômage partiel ?

La durée maximale d'autorisation d'activité partielle a été portée à 12 mois par le Gouvernement si cela

est justifié, contre 6 mois jusqu'à présent. À ce stade, l'administration recommande de ne pas formuler de demande au-delà du 30 juin 2020.

## Au-delà de l'activité partielle quels autres dispositifs puis-je mobiliser ?

Les deux principaux outils mis en place par le Gouvernement pour permettre aux employeurs et aux salarié(e)s de faire face à la situation actuelle sont (i) l'arrêt de travail pour garde d'enfant et (ii) le redimensionnement du dispositif d'activité partielle. Au-delà de ces deux outils, les employeurs et salarié(e)s peuvent naturellement convenir de mobiliser d'autres formes d'arrêt de travail (prise de congés payés, réorganisation des semaines travaillées, arrêt de travail pour pathologie chronique, etc.) Pour vous aider au mieux, vous trouverez ci-après le lien vers les coordonnées des DIRECCTE qui accompagnent les employeurs dans le cadre du dispositif d'activité partielle : <https://www.economie.gouv.fr/dgcrf/coordonnees-des-DIRECCTE-DIECCTE>

## Les personnes considérées « à risque » peuvent-elles bénéficier d'un arrêt de travail ?

Oui. Le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) a établi la liste des personnes dont l'état de santé conduit à les considérer comme « à risque » vis-à-vis du COVID-19. Comme cela était déjà le cas pour les parents n'ayant pas de mode de garde pour leur enfant, ces personnes, dont vous trouverez la liste ci-dessous, peuvent bénéficier d'un arrêt de travail en l'absence de solution de télétravail.

## Il s'agit des personnes et/ou des pathologies suivantes :

- Femmes enceintes
- Maladies et insuffisances respiratoires chroniques
- Mucoviscidose
- Insuffisances cardiaques
- Maladies des coronaires
- Antécédents d'accident vasculaire cérébral
- Hypertension artérielle
- Insuffisance rénale chronique dialysée
- Les personnes avec une immunodépression : pathologies cancéreuses et hématologiques, transplantations d'organes, maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur, personnes infectées par le VIH, maladies hépatiques chroniques avec cirrhose, obésité avec un IMC égal ou supérieur à 40.

Les femmes enceintes et les personnes déjà prises en charge en Affection de Longue Durée (ALD) par l'Assurance Maladie au titre des pathologies précitées, peuvent effectuer elles-mêmes cette demande d'arrêt de travail directement par ces personnes via le téléservice de déclaration en ligne ([declare.ameli.fr](https://declare.ameli.fr)), sans passer par leur médecin traitant ou leur employeur. Un arrêt de travail pourra être délivré par l'Assurance Maladie pour une durée initiale de 21 jours, une fois les vérifications nécessaires effectuées par son service médical.

Dans les autres cas, l'arrêt de travail sera délivré par le médecin traitant après visite médicale (conditions de droit commun).

## Puis-je imposer à mes salarié(e)s la prise de jours de congés payés, RTT, CET, jours de repos dans le cadre d'un forfait jours ?

L'ordonnance « portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jour de repos » publiée le 26 mars 2020 prévoit que, seulement par accord d'entreprise (ou de branche, ce qui n'est pas le cas pour le moment dans la branche du sport), l'employeur peut imposer la prise de congés payés ou modifier les dates de congés payés déjà posées, et ce dans la limite de six jours ouvrables, en respectant un délai de prévenance d'au moins un jour franc.

Attention, les jours de congé qui doivent être posés avant le 31 mai 2020 ne pourront, sauf accord ou décision contraire de l'entreprise, être reportés au-delà de cette date.

Par ailleurs, l'ordonnance précitée prévoit que l'employeur peut unilatéralement, sans accord d'entreprise, et sous réserve de respecter un délai de prévenance minimum d'un jour franc :

- Imposer la prise de RTT acquis par le salarié ou modifier les dates de prise des RTT.
- Imposer la prise de jours de repos des salariés en convention de forfait en jours ou modifier les dates de prise de ces jours de repos.
- Imposer que les droits affectés sur un Compte Epargne-Temps (CET) soient utilisés par la prise de jours de repos dont il détermine les dates.

**Attention :** le nombre de jours que l'employeur peut imposer/modifier tels que précisés ci-dessus (RTT, forfait jours, CET) ne peut être supérieur à 10 (en s'ajoutant, le cas échéant, aux 6 jours de congés payés imposés dans le cadre d'un accord d'entreprise, cf. question précédente).

## Puis-je bénéficier de l'aide de 1 500 euros du fonds de solidarité et comment dois-je faire pour en bénéficier ?

**Le fonds de solidarité est dédié aux plus petites entreprises qui font moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires :** TPE, indépendants et micro-entrepreneurs des secteurs les plus impactés, c'est-à-dire les secteurs qui font l'objet d'une fermeture administrative (commerces non alimentaires, restaurants, etc.) mais aussi l'hébergement, le tourisme, les activités culturelles et sportives, l'événementiel et les transports.

Toutes les petites entreprises qui subissent une fermeture administrative ou qui auront connu une perte de chiffre d'affaires de plus de 70 % au mois de mars 2020 par rapport au mois de mars 2019 bénéficieront d'une aide forfaitaire d'un montant de 1 500 euros sur simple déclaration.

Vous pourrez bénéficier de cette aide à partir du 31 mars en faisant une simple déclaration sur le site de la DGFIP.

Plus d'infos sur [fft.fr](https://fft.fr)

## Le Mont-Saint-Aignan Tennis Club

# UN CLUB QUI TRACE SON CHEMIN

Situé en périphérie de Rouen, le Mont-Saint-Aignan Tennis Club (Seine-Maritime/Normandie) a quasiment doublé ses effectifs en 10 ans grâce au travail d'une nouvelle équipe dirigeante. Assainissement des finances, rénovation des infrastructures, recrutement d'enseignants de qualité, mélange d'animations et de compétitions de haut niveau: avec près de 800 membres, le club vit son âge d'or. PAR BAPTISTE BLANCHET



Le Mont-Saint-Aignan TC occupe deux sites. Ici, les terrains de celui des Coquets.

Passer d'environ 400 à 800 adhérents en une dizaine d'années n'est pas donné à tout le monde. C'est pourtant l'exploit réussi par le Mont-Saint-Aignan Tennis Club (MSATC), installé dans cette commune de 19000 habitants limitrophe de Rouen, ville natale du mythique cycliste Jacques Anquetil. Son président, Philippe Lecrosnier, chef d'entreprise dans le civil, a beau relativiser en expliquant que l'autre club local, l'AS RUC, compte 350 membres, qu'il existe un "marché tennistique" important dans les villes alentour (40 % des membres du club en sont issus), sa recette du succès mérite d'être étudiée de près.

Reprenant une structure en difficulté financière en 2008, il a mis en place une équipe de bénévoles surmotivés, aidés par l'expérience de Jacqueline Subert, ancienne présidente de la ligue de Normandie. Mêlant loisirs et compétition, le MSATC s'est tout d'abord attaché à relever ses finances. Ce qui lui a ensuite permis de rénover ses infrastructures: il dispose désormais de 6 courts couverts et 3 extérieurs sur un premier site, plus 4 en terre battue, disponibles à partir du printemps dans un autre lieu, en attendant 2 padels couverts. Mais aussi de recruter des enseignants de qualité autour du directeur sportif François Depuydt. Le tennis de haut niveau (5 jeunes en sports-études, équipes 1 hommes et femmes en Nationale 2 et 3, tournoi Open qui

attire des joueurs numérotés) n'exclut pas une ambiance conviviale au gré des animations: Père Noël, galette des rois, doubles surprise. En prise avec la société civile, le Mont-Saint-Aignan Tennis Club intervient auprès d'enfants handicapés. Mais surtout, il a instauré depuis 2016 (lire par ailleurs) un programme pour les patientes atteintes d'un cancer du sein, qui attire une vingtaine de femmes chaque saison. « Il nous coûte environ 8000 euros par an puisqu'il est gratuit pour les participantes, mais il fidélise les gens, donne du sens à notre action globale, se réjouit Philippe Lecrosnier. Le but est aussi que ces femmes continuent le tennis. 16 d'entre elles se sont inscrites chez nous après l'avoir suivi ». ■

Trois questions à...

**Philippe Lecrosnier**, président du MASTC

« Sur environ 800 adhérents, 630 prennent des cours »

CHEF D'ENTREPRISE, PHILIPPE LECROSNIER DIRIGE UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE DE PRODUITS PROFESSIONNELS POUR LA COIFFURE ET L'ESTHÉTIQUE. SON IMPLICATION COMME SON SENS DE L'ORGANISATION ONT PERMIS AU MASTC DE REPARTIR DE L'AVANT.

Comment êtes-vous arrivé à la présidence ?

Natif de Mont-Saint-Aignan, j'ai découvert le tennis vers 12 ans au sein du club, après avoir joué au football. J'ai été membre jusqu'à mes 19 ans, avant d'arrêter en raison d'une blessure à l'épaule. Je suis revenu par l'intermédiaire de mon fils, alors que mon club de cœur était moribond: il y a 12 ans, il a fallu reconstituer une équipe avec quelques parents et le concours de Jacqueline Subert, ma "présidente" quand j'étais enfant. Jacqueline a quitté ses mandats mais a accepté de devenir vice-présidente à mes côtés. Je termine actuellement mon 3<sup>e</sup> mandat de 4 ans.

Quel bilan dressez-vous de ces 12 années à la tête du club ?

Il y avait 420 membres quand nous avons "repris" le club contre près de 800 aujourd'hui. Nous sommes également passés de 3 à 6 courts couverts. Par ailleurs, le club perdait de l'argent et n'avait plus de réserves. Désormais nous en gagnons. Mais il faut dire que Mont-Saint-Aignan est un secteur relativement riche de l'agglomération rouennaise, où les gens sont prêts à payer pour un enseignement de qualité, même si nos tarifs restent raisonnables. Ensuite, le bouche-à-oreille a fonctionné. Quand on n'est pas cher, il est difficile de payer correctement ses professeurs. Nous avons fait le choix de n'avoir que des enseignants professionnels, ou des gens en apprentissage, et jamais plus de 4 élèves par cours. Grâce à l'argent gagné, nous avons pu créer des emplois pour arriver à 7 "profs", dont 5 en CDI. Nous souhaitons que les parents se mettent au tennis, c'est pourquoi, nous avons mis en place des cours adultes. Aujourd'hui, sur 800 adhérents, 630 prennent des cours. Nous bénéficions d'un bon taux de fidélisation, car le tennis est devenu un projet de loisirs familial.

Le club et son équipe ont fait montre de véritables qualités de gestionnaire...

Oui, notre postulat de départ a toujours été de ne pas toucher aux aides que nous recevions afin de constituer un petit pécule, ce qui nous a



« DÉSORMAIS, NOUS GAGNONS DE L'ARGENT »

permis d'investir aux côtés de la mairie dans le cadre de la rénovation du club-house ou du "re-surfaçage" de certains courts. Nous avons monté un important projet, dont le coût global tourne autour de 700 000 euros, qui inclut 2 padels couverts, tout en LED, des contrôles d'accès automatisés à tous nos terrains reliés à ADOC, ainsi que la réfection de nos résines extérieures. Nous sommes dans l'attente d'une subvention régionale mais le fait de pouvoir contribuer à hauteur de 25 % devrait l'aider à se concrétiser. Nous croyons au padel, en tant que loisir familial, plus facile pour démarrer et agréable complément pour ceux qui prennent de l'âge. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR B. B.

### Le club en bref

- Date de création: 1973
- 787 licenciés (463 jeunes à l'école de tennis), 7 enseignants
- Infrastructures: 6 courts couverts et 3 extérieurs sur un premier site avec club-house, plus 4 terres battues disponibles au printemps-été sur un second site
- Joueur et joueuse les mieux classés: 0
- 25 équipes en compétition: dont 8 adultes et 12 jeunes, 5 en seniors+

FOCUS

# Un club mobilisé contre le cancer du sein

**Le club a mis en place un programme totalement gratuit de 30 semaines pour les patientes issues de toute l'agglomération rouennaise. Piloté par l'enseignant Maël Garnesson, il mêle tennis, fitness et marche nordique.**

Dès septembre 2016, en association avec le centre Henri Becquerel de Rouen, le MSATC a lancé une action de Sport Santé Bien-Être, à destination des femmes atteintes d'un cancer du sein. Elle s'intitule "Jeu, Santé & Match". « Nous nous sommes basés sur le retour d'expérience de Caroline Cuvier, oncologue au Sénopôle de l'hôpital Saint-Louis à Paris, présidente du TC 12 et référente cancérologie au sein du comité Sport Santé de la FFT, qui fait jouer ses patientes depuis 2012. Elle est venue nous voir avec Paulo Leite, l'enseignant en charge de ces séances. J'avais un peu peur de me lancer, mais en le voyant à l'aise, plaisanter avec les patientes, je me suis dit que c'était intéressant. Je ne regrette pas du tout », raconte Maël Garnesson, référent de cette initiative. Le programme qui s'étend sur 30 semaines comporte 4h30 de sport hebdomadaire : 1h30 de fitness en salle, 1h30 de marche nordique en forêt et 1h30 de tennis, ou 3 heures de tennis plus 1h30 de marche nordique. « Le fait de mixer 3 disciplines permet d'attirer des patientes qui ne connaissent pas forcément le tennis et s'inscrivent pour la marche, par exemple. J'ai donc dû me former auprès d'autres coaches pour ces activités, me renseigner sur le cancer du sein, détaille Maël, 31 ans, actuel 2/6, le meilleur classement de cet attaquant de fond de court. Une séance de tennis ressemble beaucoup à un entraînement traditionnel mais l'on s'adresse souvent à un public qui "appréhende" ce sport. Il faut donc le mettre en situation de réussite immédiate, que les premiers exercices soient très accessibles, valoriser ces femmes pour les



Maël Garnesson et les participantes au programme

rassurer : on enlève le filet lors du premier entraînement, on effectue des petites jongleries avec la balle et la raquette, seule, puis à deux ».

## Continuer le tennis après le programme

Forcément, l'aspect psychologique et convivial s'avère déterminant. « Ce sont des femmes qui ont besoin de s'adapter à leur état de santé du moment. Certaines ont beaucoup d'énergie, d'autres ont davantage envie de parler, ce qui nécessite de faire des pauses longues. Il faut vraiment être à l'écoute, organiser des temps pour cela. Adriana Veltcheva, l'enseignante qui travaille à mes côtés, se montre particulièrement attentive, elle "sent" lorsque les patientes vont bien ou pas. Cela donne des séances parfois un peu saccadées, mais on sait qu'il n'y a pas d'exercices types à faire absolument », indique Maël Garnesson, titulaire du DE puis du DES, admirateur de Federer comme de Nadal. La réussite de ce projet passe aussi par des moments hors tennis :

se retrouver autour d'un verre, organiser un repas au restaurant. « Depuis 3 ans et demi, cet enseignement a apporté beaucoup de sens à ma pratique. Il me donne le sentiment d'être utile auprès de ces femmes, qui apprennent à se connaître grâce aux activités sportives et montrent beaucoup de force dans ces moments difficiles », explique l'enseignant, qui possède également un Master en préparation physique. Totalement gratuit grâce au soutien de l'Agence Nationale du Sport (ANS), de l'Agence régionale de la Santé (ARS), de la ligue de Normandie et à l'investissement du MSATC, cette initiative a accueilli 87 femmes depuis sa création, soit un peu plus de 20 par an. « 61 l'ont terminée, mais surtout 23 ont continué le tennis, dont 16 dans notre structure, se félicite Maël Garnesson. C'est notre petite récompense. Même si le principal reste bien sûr qu'elles poursuivent une activité physique régulière après leur maladie. Car il est démontré que cela permet de diviser par deux le risque de récurrence à plus long terme ».

## Côté enseignants

# FRANÇOIS DEPUYDT, L'ENFANT DU PAYS

Ex -15, le directeur sportif du MSATC apporte depuis 2010 sa passion et son dynamisme aux compétiteurs du club.

François Depuydt tape ses premières balles dès 5 ans. Puis, le jeune Normand suit le cursus départemental et régional, accompagné par des CSD (notamment Eric Gheux) et son entraîneur de club, Chantal Burny. Un parcours qui le mène jusqu'à -15. Lors de ses études en STAPS, il préfère l'enseignement du tennis à une carrière de professeur d'EPS. Pour démarrer à Sotteville-lès-Rouen (2004-2007) aux côtés du directeur sportif Arnaud Leroux. Fort de cette expérience, il obtient le poste d'entraîneur fédéral à la ligue de Corse (2007-2010), alors présidée par Bernard Giudicelli, où il peut suivre et accompagner Laurent Lokoli, sacré champion de France des 15/16 ans en août 2010. Au mois de septembre, on lui offre la possibilité de revenir à Mont-Saint-Aignan, sa ville natale, en tant que directeur sportif. « En plus de ce retour chez moi, j'ai senti une équipe dirigeante très investie autour d'un projet ambitieux », résume François, 38 ans. Aujourd'hui, le Mont-Saint-Aignan Tennis Club, labellisé club formateur, compte environ 780 adhérents et son directeur sportif dirige 6 enseignants : « Je coordonne et manage l'équipe pédagogique, je gère toute la partie planning, calendrier annuel, l'emploi du temps des salariés, je constitue les groupes en début de saison. Sur le terrain, je suis principalement avec l'élite du club. Par rapport aux besoins du club (compétition, loisirs, stages, animations, tournois...), l'objectif est de répartir au mieux les heures comme les missions de chaque professeur en fonction de ses qualités ».



## EN FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

François Depuydt passe 60 % de son temps sur les courts, le reste étant consacré à parts égales au travail administratif et au suivi en compétition : « Ce dernier point est fondamental, car il permet de faire le lien avec ce qui a été travaillé à l'entraînement, de donner une cohérence à ce que l'on propose à nos compétiteurs ». Passionné, ce jeune père de famille – un garçon de 11 ans et demi, une fille de 10 ans – aime se fixer des objectifs sportifs élevés avec ses dirigeants, dans toutes les catégories : « Nous obtenons les meilleurs résultats jeunes au niveau du département depuis 7 ans :

beaucoup ont un bon niveau régional, voire international, certains s'essayant au circuit Tennis Europe et ITF juniors. Notre équipe 1<sup>re</sup> hommes évolue en Nationale 2, les femmes en Nationale 3. Sans oublier, une équipe + 35 ans hommes, championne de Normandie depuis 3 ans ». L'an passé, avec des amis d'enfance (Sébastien Kosak, Loris Heubert et Guillaume Toutain), cette formation des + de 35 ans a même atteint la finale des championnats de France, ne s'inclinant que face à Aix-en-Provence emmenée par Arnaud Clément ou Rodolphe Cadart. Encore classé 3/6, ce contreur de fond de court, qui s'appuie sur un bon coup droit mais

« abuse parfois des amorties, presque comme un TOC! », espère former suffisamment de bons éléments pour continuer à alimenter ses équipes. « J'ai envie d'emmener nos meilleurs joueurs, qu'ils soient adultes ou jeunes (N.D.L.R. : le meilleur classement est 0), le plus haut possible, en leur évitant les erreurs qui m'ont empêché d'aller plus loin », raconte François Depuydt. Épanoui, ce fan de foot, supporter de l'OM, savoure la réussite de "son club" : « Nous avons une relation très saine avec les dirigeants, qui "sont là" dans le bon sens du terme et accompagnent réellement les actions mises en place en donnant beaucoup de leur temps ». ■

Portrait croisé...

## LES GAUTIER, LE TENNIS DE PÈRE EN FILS

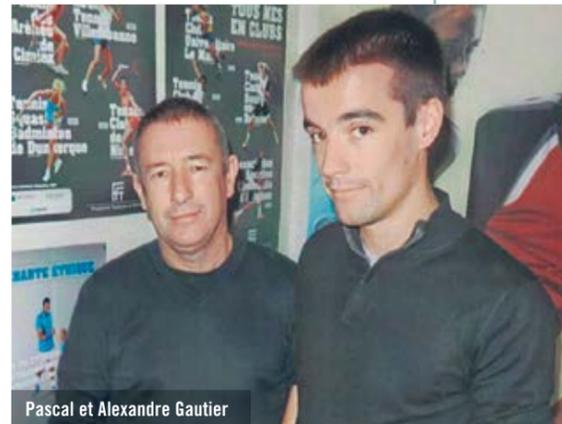
**Membres du bureau, Pascal et Alexandre Gautier sont les maîtres d'œuvre du tournoi annuel qui rassemble entre 320 et 350 participants. Le père assure la direction de l'épreuve dont le fils est juge-arbitre. Un duo parfaitement huilé.**

Dans la famille Gautier, je voudrais le père – Pascal, 57 ans, agent administratif dans la Fonction publique –, et le fils – Alexandre, 30 ans, responsable d'équipe dans une société de développement informatique. Le premier dirige le tournoi du club, qui se déroule chaque année entre le 10 décembre et le 10 janvier, le second en est le juge-arbitre. L'édition 2019 a rassemblé 332 compétiteurs dans les tableaux masculins ou féminins. Avec des finales de grande qualité, puisque Romain Jouan a dominé Julien Obry, soit deux anciens Top 250. Tandis que Manon Arcangioli (624<sup>e</sup> WTA mi-mars) s'est imposée chez les femmes. « Il s'agit vraiment d'un temps fort de la vie du club, d'un moment où l'on peut voir du beau tennis, souligne Pascal Gautier. Il y avait d'ailleurs plus de 50 spectateurs pour assister aux finales ». « Je suis fier de ce qu'on a réussi à faire, ce tournoi c'est un peu notre bébé, ajoute Alexandre, JAT2. Il fonctionne sans sponsor, uniquement sur les inscriptions, donc le club ne gagne pas d'argent ». Depuis « 5-6 ans », le père en a pris la direction, bien aidé par une quarantaine de bénévoles. Pascal s'occupe notamment d'avoir suffisamment de femmes (82 inscrites lors de l'édition 2019), ce qui nécessite un important travail de relance. « J'envoie aussi mes invitations à partir d'un tableau Excel, afin d'avoir un tableau cohérent », indique le directeur. Son fils

Alexandre se charge de la progressivité des tableaux. « Je me concentre exclusivement sur le rôle d'un juge-arbitre, c'est-à-dire construire des tableaux de qualité, avec des consolantes pour faire revenir certains compétiteurs, gérer les horaires et l'organisation, en trouvant les meilleures possibilités pour chacun, en tenant compte de leurs souhaits. Ce mode de fonctionnement permet de ne pas avoir plus de 5 forfaits par tournoi, car j'essaye aussi de prévenir les gens le plus à l'avance possible », développe celui qui reçoit des appels de 8 heures à 23 heures durant près d'un mois.

### UN TROISIÈME GAUTIER POUR PRENDRE LA RELÈVE ?

L'engagement de Pascal, qui ne joue pas au tennis, s'est fait à travers ses enfants : Alexandre, son aîné, et Maxime âgé de 24 ans. « Quand je les ai inscrits au Mont-Saint-Aignan TC en 2008, j'ai vite accroché avec Philippe et la nouvelle équipe dirigeante, puis intégré le comité directeur. Lorsque l'équipe 1 masculine est montée en Nationale 4, je suis monté sur la chaise d'arbitre avec un autre parent. Puis il a fallu structurer l'arbitrage au sein du MSATC, car certains week-ends, avec les matchs par équipes, il fallait 6 arbitres ». De son côté, Alexandre a d'abord fait de la compétition, allant jusqu'à 3/6, avant de suivre les traces de son père. Encore classé 4/6, ce gaucher



Pascal et Alexandre Gautier

atypique – à la fois adepte du service-volée et "limeur" de fond de court – joue 15 à 40 matchs par saisons, dispute et arbitre les rencontres par équipes. Mais pour des raisons professionnelles, celui qui compte devenir JAT3 se concentre sur le tournoi open du club, laissant à d'autres les épreuves de jeunes ou seniors. Les années filant, Pascal aimerait bien passer la main et trouver un nouveau directeur pour son tournoi préféré : « J'attends que quelqu'un se déclare, ma place est vacante ! ». Mais la relève semble assurée chez les Gautier puisque Maxime, classé 0, déjà juge-arbitre du tournoi juniors, envisage à son tour d'intégrer le comité directeur lorsque ses études le lui permettront. ■

B. B.

Entretien avec...

**Pascale Janodet**, trésorière du club

« De 800 à 1000 heures annuelles »

ÂGÉE DE 55 ANS, ACTUELLE 30/3, CETTE MÈRE DE FAMILLE SE DÉMÈNE POUR GÉRER AVEC RIGUEUR FINANCES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS. CE QUI PERMET DE DÉGAGER DES RÉSERVES POUR COFINANCER LES PROJETS.

### Comment êtes-vous devenue trésorière ?

Avec ma famille, nous étions expatriés jusqu'en 2008. Mon mari et moi jouons au tennis depuis longtemps, tandis que nos 2 garçons s'y sont mis à l'étranger. Quand nous nous sommes installés à Mont-Saint-Aignan, nous les avons inscrits dans un groupe compétition. Ce qui nous a amenés à être régulièrement présents au sein du club. Au bord des courts, mon mari a discuté avec Philippe Lecrosnier, qui cherchait des parents motivés pour s'investir. Il lui a répondu que son métier ne le lui permettait pas mais que je pouvais être intéressée. Ayant déjà occupé le poste de trésorière dans d'autres associations, car j'ai une formation d'ingénieur statisticienne avec des notions de comptabilité, j'ai commencé par devenir trésorière adjointe du MSATC, puis trésorière à l'occasion du renouvellement du Bureau.

### Le club est réputé pour sa bonne gestion...

Par notre taille (environ 800 adhérents), mais aussi en raison de nos 7 salariés, dont 4 à temps plein et 5 en CDI, nous sommes soumis au code du travail, à l'Urssaf. Le club est géré comme une entreprise car nous y sommes obligés. Nous avons aussi la volonté de pérenniser ces emplois, ce qui implique une forme de rigueur, une certaine organisation. Notre gestion est prudente. Nous avons toujours cherché à équilibrer le budget sans tenir compte des aides à l'emploi, ce qui nous a permis d'accumuler un petit pécule (au-delà des 6 mois de salaires que nous voulons avoir en réserve). Le fait d'avoir un peu d'argent permet aussi de faire avancer certains projets puisque nous sommes capables de mettre "au pot", de les cofinancer.

### Ce poste nécessite-t-il un investissement important de votre part ?

Oui. Je ne compte pas mes heures, mais je dirai que j'en fais entre 800 et 1000 à l'année. Au moment de la collecte des inscriptions, de juin à mi-juillet, puis à la rentrée, ce sont quasiment 3 mois à temps plein. Je dois aussi rentrer ces inscriptions dans ADOC, car nos 7 salariés sont tous des enseignants, le travail administratif étant effectué par des bénévoles.

« L'AMBIANCE CHALEUREUSE PERDURE, NOUS SOMMES DEVENUS DES AMIS »

Je saisis également toutes les écritures comptables, je suis les paiements en ligne au jour le jour. Toutes les animations ou tournois au fil de l'année ont un volet financier et comptable à gérer. En revanche, un expert-comptable gère les fiches de paie à partir des éléments que je lui fournis tandis que notre vice-présidente s'occupe notamment des dossiers de subvention.



### Qu'appréciez-vous le plus dans le bénévolat que vous pratiquez ?

Au départ, je trouvais normal de m'investir dans le club de mes fils. Mais j'ai continué, même si aujourd'hui Romain (25 ans, dont le meilleur classement fut 15/3) et Guillaume (22 ans, ex 15/1) ne vivent plus dans la région. Car il s'agit d'une activité extrêmement intéressante et variée. L'équipe dirigeante formée en 2008 est restée quasiment la même. L'ambiance chaleureuse perdure, nous sommes devenus des amis, la communication reste fluide entre nous. Tant que le plaisir est là, je continue. Ce doublement des effectifs, on le doit à l'investissement de tous les bénévoles et à la qualité de nos enseignants. À titre personnel, après avoir emmené mes fils dans les tournois, j'ai eu envie de m'essayer un peu à la compétition. Aujourd'hui, je tape toujours la balle une fois par semaine avec mon mari, mais j'ai arrêté la compétition. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR B. B.

Et aussi...

### Quand le tennis s'ouvre au handicap

Depuis la rentrée 2012, le club accueille des classes "ULIS" (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), anciennement CLIS. Elles rassemblent de 5 à 10 enfants en situation de handicap (troubles des fonctions cognitives ou mentales, du

langage ou encore du développement), intégrés dans une classe ordinaire. Scolarisés à l'école élémentaire Saint-Exupéry, ils viennent chaque vendredi après-midi taper la balle sous la direction d'Adriana Veltcheva

et de Maël Garnesson. « En général, quand la classe change après une session d'entraînements de plusieurs mois, nous conservons les mêmes enfants en situation de handicap afin de créer des liens,

de mieux les connaître », explique Maël. Cet accueil régulier a permis au MSATC d'obtenir le label : "Sport et Handicap 76" 2 étoiles, décerné par le CDOS 76.

### Un partenariat avec un lycée sur le modèle d'un sports-études

« Depuis cette saison, nous avons un partenariat avec le lycée Flaubert à Rouen, sur le principe d'un sports-études. Cinq élèves de Seconde (4 garçons et une fille) profitent de ce programme », explique François Depuydt, le directeur sportif. Les

meilleurs bénéficient de deux après-midi allégées (15-17h30, qui comprennent 1 h 30 de tennis plus 1 heure de travail physique), ainsi que de deux entraînements supplémentaires par semaine. « Tous sont classés entre 15/1 et 5/6. L'an prochain,

nous devrions avoir quelques élèves de plus pour nous rapprocher d'un groupe de dix joueurs. Notre objectif est aussi de trouver rapidement un partenariat avec un collège, pour bénéficier d'horaires aménagés afin d'instaurer un suivi de nos jeunes, de

l'école primaire au lycée, indique François Depuydt. Cet emploi du temps leur permet de concilier leur double projet, mais également de libérer des créneaux en soirée afin d'entraîner les autres groupes, notamment d'adultes. »

## Lancement de FFT TV

# LA PLATEFORME DIGITALE 100 % TENNIS ARRIVE...

La Fédération a lancé ce lundi 6 avril sa plateforme digitale 100 % tennis: FFT TV.

Il s'agit d'un site web dédié à la vidéo (VOD et diffusion de "directs") qui sera consultable depuis tous les supports connectés (ordinateurs, tablettes, smartphones...).

L'ensemble des contenus proposés est gratuit. Il est juste demandé aux utilisateurs de se connecter avec leurs identifiants FFT ou de se créer un compte.

Différents types de contenus vidéos sont proposés sur cette plateforme.

On y trouve:

- Des séries sur la vie des clubs
- Des tutoriels pour apprendre à jouer ou se perfectionner
- Des reportages au cœur des équipes de France
- Des sujets sur le tournoi de Roland-Garros

Profitez de ces vidéos sur la plate-forme FFT TV, en vous rendant sur [tv.fft.fr](http://tv.fft.fr).

À consommer sans modération.

*Les contenus en bref...*

### Les tutoriels

Ils s'appuient sur les 4 piliers de la politique sportive de la Direction technique nationale (physique, tactique, technique et mental) et sur ses experts pour accompagner les pratiquants dans leur progression.



### Roland-Garros

La marque, l'institution, l'histoire du tournoi, les coulisses... Tout ce qui fait la légende du tournoi est évoqué dans ce segment.

### Les clubs

Faire vivre les clubs vus de l'intérieur par ceux et celles qui les animent toute la saison, telle est la vocation de cette rubrique qui se décline à travers quatre rendez-vous (voir encadré ci-dessous) :

- 1 « Sur la route des tournois »,
- 2 « Debreak » (comment des clubs en difficulté arrivent à se remettre en route),
- 3 « Tennis social club »,
- 4 « La petite conf' » (de jeunes enfants de clubs interviewent de grands joueurs actuels ou passés).



### Les Bleu(e)s

Il s'agit d'un accès privilégié et unique à toutes les équipes de France (tennis, padel, beach tennis et tennis-fauteuil).



## Focus sur la thématique "clubs"

### SUR LA ROUTE DES TOURNOIS

À travers plusieurs tournois d'été, divers profils de personnes sont suivis pour raconter leur passion mais aussi découvrir la vie des clubs. De jeunes aspirant à devenir les grands joueurs de demain en disputant des tournois prestigieux au président d'un petit club de province qui organise et développe chaque année une compétition conviviale, on découvre un panel de passionnés représentant la France du tennis.

### DEBREAK

Dans une partie de tennis, être breaké n'est jamais bon signe. "Débreaker" est le signe d'une reprise en mains de la situation, d'une force mentale, de solutions trouvées... C'est aussi parfois le destin de certains clubs de tennis lorsqu'ils parviennent à surmonter de fortes difficultés chroniques ou ponctuelles mais aussi lorsqu'ils mènent à bien des projets structurants ou stratégiques. Ces récits permettent de mettre en valeur l'implication d'hommes et de femmes au service de leurs clubs dans les moments difficiles comme dans leurs réussites.



### TENNIS SOCIAL CLUB

Dirigeants, bénévoles, licenciés... Ils ont décidé de prendre des initiatives pour faire de leur club un endroit qui compte dans la ville et dans le quotidien de ses habitants.

Accès au sport pour tous, développement de la compétition ou des autres sports de notre fédération, initiatives sociales et solidaires, féminisation du tennis... Cette rubrique est incarnée par l'ancienne championne Camille Pin (photo).

### LA PETITE CONF'

Parce qu'ils sont tous nés dans un club, il était important que des champion(ne)s puissent aller à la rencontre de jeunes licenciés dans les clubs. Aussi il a été imaginé une petite conférence de presse où des champions en herbe interviewent des champion(ne)s.

Pour toute question, n'hésitez pas à envoyer un courriel à [tv@fft.fr](mailto:tv@fft.fr)

## Politique sportive

## PIERRE CHERRET

« NOUS AVONS CRÉÉ DE LA DENSITÉ ET DE LA QUALITÉ »

Pierre Cherret, le directeur technique national, revient sur les récents bons résultats des jeunes Tricolores sur divers circuits internationaux, tout en rappelant les objectifs du plan juniors du programme "Agir et gagner!" mis en place depuis deux ans. Échanges.



**Diane Parry a fini l'année 2019 à la première place mondiale juniors, Harold Mayot a commencé 2020 en remportant l'Open d'Australie juniors. Que vous inspirent ces beaux succès ?**

Ces résultats sont dans la continuité de ce que nous avons mis en place. Ils s'inscrivent dans la dynamique amorcée en 2018 avec Clara Burel (n° 1 mondiale juniors) et Hugo Gaston (champion olympique de la Jeunesse et vainqueur de l'Orange Bowl). Il faut aussi rappeler les bons résultats de nos jeunes depuis deux ans dans les épreuves par équipes (Summer Cup et Winter Cup), notamment chez les garçons avec des titres ou des finales. Ce qui nous manquait, c'était des succès en individuel. C'est ce qu'ont réalisé Diane Parry, avec sa victoire en Masters en Chine (qui lui a permis de finir l'année 2019 N° 1 mondiale), et Harold Mayot avec sa victoire à l'Open d'Australie juniors en février. Je voudrais juste revenir sur un fait concernant Diane Parry. Sa victoire au Masters s'est co-construite avec son entraîneur, Gonzalo Lopez-Sanchis et son équipe. Petit rappel : à Roland-Garros, Diane a passé un tour chez les seniors et perdu en quarts chez les juniors – alors qu'elle y allait pour jouer le titre. Par la suite, à l'US Open juniors, alors qu'elle était tête de série n° 2, elle avait perdu au premier tour. Suite à ces deux contre-performances, elle souhaitait arrêter les compétitions juniors. De notre côté, avec son entraîneur, on lui a dit qu'il n'en était pas question et qu'il fallait qu'elle aille chercher le titre dans cette catégorie. Avec son entraîneur, et avec l'aide du département de la performance mentale, ils se sont remis en cause et ont mis en place, dès septembre – à la sortie de l'US Open –, tout un cheminement pour aller au bout des choses : à savoir apprendre à gagner en étant favorite. Ensuite, Diane a remporté Osaka et le Masters juniors. Cet épisode est intéressant, car il montre la construction d'une joueuse.

**Un mot sur la performance des joueurs juniors français à l'Open juniors...**

Sur 7 joueurs engagés au départ, on en place 4 en quarts, 3 en demies et on a une finale 100 % Tricolore. C'est un parcours remarquable, qui montre notre réservoir chez les juniors. Je profite de cette occasion pour féliciter Harold Mayot pour ce magnifique titre. Je salue également les



performances d'Arthur Cazaux (finaliste) et de Timo Legout (demi-finaliste) et remercie toutes les personnes ayant participé à leur formation.

**« NOUS AVONS ORIENTÉ LA FORMATION DE NOS JEUNES VERS LA BOUCLE INTERNATIONALE »**

**À quoi peut-on attribuer ces succès ?**

Grâce à la mise en place du dispositif des projets internationaux, on a augmenté la densité dans les différentes catégories de jeunes. Cela veut dire qu'on a de plus en plus de joueurs et joueuses sur les circuits internationaux. Début mars, dans le classement ITF juniors masculin, nous avions 20 joueurs dans les 200, 11 dans les 100, 6 dans

le top 50 et 2 top 10 (Mayot (n° 1) et Cazaux (n° 4)). Côté filles, nous avons 11 joueuses dans les 200, 10 dans les 100, 5 dans le Top 50 et enfin 2 dans le Top 10 (Parry (n° 1) et Jacquemont (n° 7)). Sur l'ITF juniors, on a réussi à créer de la fois de la densité et de la qualité puisqu'on a, sur ce dernier point, à chaque fois deux joueurs et deux joueuses dans le Top 10.

**Enregistre-t-on le même phénomène dans les autres catégories de jeunes ?**

Sur le circuit Tennis Europe, par exemple, dans la catégorie 13/14 ans garçons, on a 8 joueurs dans les 200, 11 dans les 100, 4 dans le Top 50 et 1 dans le Top 10 – Théo Papamalamis, qui vient de gagner le TIM 91 (tournoi également remporté par Shanice Roignot). Chez les filles, là où on avait du mal à exister, on a désormais 19 joueuses dans les 200, 7 dans le 100, 4 dans le Top 50 et 2 joueuses dans le top 10 (Sarah Iliev et Carla Fity). Dans chaque circuit de jeunes, on a réussi à recréer de la densité avec, au bout, de la qualité.

Sur la saison dernière, on a augmenté de plus de 80 % le nombre de jeunes sur le circuit Tennis Europe 10/12 ans (6 tournois en France et 4 à l'étranger, en Europe). Cette année Auray,



Harold Mayot

grosse épreuve de la catégorie, a vu une finale masculine 100 % tricolore (Witz bat Nicolic) et chez les filles Mpetshi-Perricard atteindre les quarts de finale.

**Quels enseignements tirez-vous de ces chiffres, de ses statistiques ?**

D'abord, que la compétition internationale commence, chez les 10/12 ans, avec les premiers points de départ. Plus les jeunes sont confrontés

tôt à leurs homologues étrangers, plus ils ont de chance d'aller vers les meilleurs et de gagner des titres majeurs à l'international. C'est pourquoi, nous avons orienté la formation de nos jeunes vers la boucle internationale afin de leur donner les vrais repères de niveau et de progression, ainsi qu'à leurs entraîneurs et à leurs parents. Ensuite, cela prouve qu'on est désormais présents sur les circuits jeunes et que l'on rivalise avec les autres nations pour les premiers rôles.

Enfin, ma conviction, aujourd'hui, est qu'il faut que nos jeunes aient un niveau moyen pour atteindre les quarts de finale et qu'ils se disent que leur tournoi commence à ce stade. Après, il leur appartient d'aller en demies, en finale, voire de gagner. C'est l'approche des grands joueurs en Grand Chelem : rallier la seconde semaine sans perdre d'énergie pour se centrer sur le sprint final.

**Ces résultats s'inscrivent dans le cadre du plan juniors du programme "Agir et gagner !" mis en place par la DTN depuis maintenant deux ans. Pouvez-vous nous en rappeler les grands objectifs ?**

Il y en a deux : la relance de la pratique dans les clubs, en particulier chez les jeunes, et la conquête de titres majeurs sur le circuit international.

Pour ce qui est du premier objectif, j'ai souhaité orienter notre politique vers les clubs et la centrer sur le jeu et le plaisir de jouer. En effet, nous avons œuvré pour installer le programme Galaxie Tennis comme véritable socle de l'accueil et de la formation de nos jeunes. En leur donnant la possibilité de s'amuser dès la première séance et d'avoir accès au jeu dès les premiers échanges.

Des actions concrètes et faciles à mettre en place par les clubs ont été menées pour libérer la pratique : mise en place de journées jeu et match et des plateaux ; formats de compétitions plus conviviaux, sans élimination directe ; levée de l'âge réel pour privilégier la compétition par niveau ; création des matchs libres ; prise en compte des matchs de double ; mixité possible. Par ailleurs, des outils adaptés ont été mis à la disposition des clubs pour évaluer le

niveau des enfants afin de leur proposer un programme adéquat.

Avec l'accueil des moins de 7 ans dans les clubs avec des programmes et des séances adaptées à leur niveau, nous répondons à une demande des familles et nous observons une nette progression des licences pour cette catégorie d'âge.

Enfin, tous les enseignants bénéficient de supports de formation novateurs, accessibles sur la plateforme du LIFT et, d'ici à la rentrée sportive prochaine, via l'application Ten'Up, où ils pourront intervenir directement depuis leur smartphone sur l'évolution du profil de leurs enfants, les résultats des plateaux ou des matchs libres et consulter des vidéos pédagogiques. En parallèle, un programme tennis scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale, "De la cour au court", viendra lui aussi soutenir nos actions en faveur des enfants, en encourageant la pratique dès la maternelle.

**Et pour ce qui est du second objectif ?**

Nous agissons évidemment en conformité avec les règlements du ministère des Sports pour mener à bien le double projet scolaire et sportif des jeunes et respecter leur intégrité physique et morale. Pour aller sur le circuit international dès le plus jeune âge, mais en plaçant l'intérêt de l'enfant au cœur du dispositif. Notre rôle est de nous adapter à chaque joueur et joueuse en respectant la singularité des parcours, la diversité des structures, en accord avec le choix des familles. Le jeune est au centre du projet pour construire un parcours qui lui est adapté, où la recherche d'équilibre entre scolarité, entraînement sportif, vie privée et familiale est au cœur de nos priorités.

Que le choix se porte sur un parcours club-ligue, familial ou privé, des aides individualisées sont attribuées pour atteindre des objectifs de formation. Elles permettent aux référents nationaux – il en existe un par année d'âge (10, 11, 12, 13 ans et un 13-18 ans pour l'ITF juniors) – d'évaluer la qualité de l'organisation mise en place autour de chaque enfant. Les conventions "projets internationaux" de 13 à 18 ans, basées sur des critères de classement internationaux, permettent de financer les déplacements en compétition du jeune et de son accompagnateur, mais c'est également un lien de partenariat qui est noué entre les familles, la ligue et la DTN, formalisant la collaboration et le partage autour du projet sportif du jeune.

Tous ces jeunes ont la possibilité de suivre une scolarité adaptée et aménagée grâce au programme E-school proposé, condition de la réussite du double projet scolaire et sportif. Si la scolarité n'est pas aménagée à partir des années collège, il devient difficile d'atteindre le haut niveau, la concurrence est mondiale. ■

**DU DÉPARTEMENT DE LA PERFORMANCE MENTALE AUX LIVRETS "RÉFÉRENTIELS"**

La DTN a récemment mis en place un département de la performance mentale pour que les joueurs apprennent à mieux se connaître et améliorent leurs compétences mentales. Elle a aussi créé un poste de coordonnateur de la préparation physique dans les territoires, pour les accompagner dans l'organisation de l'entraînement physique en fonction de l'âge, du développement et des qualités individuelles des enfants. Enfin, deux livrets

"référentiels" de formation des joueuses U14 et joueurs U15 ont été co-construits avec et pour les entraîneurs de clubs, de ligues ou nationaux, qui forment les jeunes aux compétences internationales. « Nous sommes allés plus loin chez les filles, en réalisant un document spécifique pour les 14 filles, explique Pierre Cherret. Il s'agit, à travers ces référentiels, de changer notre approche de formation qui va de 7 ans à 14 ans. » Pour résumer, ces documents contiennent 5 compétences clés

à maîtriser à 7 ans (naissance du projet), 10 ans (construction du projet) et 14 ans (solidité du projet) pour le haut niveau international ainsi que des marqueurs forts pour chaque compétence. « Notre volonté est de proposer une ligne directrice nationale commune de formation. Nous ne parlons plus de qualités (techniques, physiques, tactiques ou mentales) mais de compétences qui regroupent toutes ces qualités », détaille le DTN.

**REPENSER L'ÉCOLE DE TENNIS**

Lors du séminaire des CTR, organisé du 10 au 14 février à Nice, un des grands sujets de réflexion a été "l'école de tennis 2020-2030".

« Si le haut niveau est en cours de redressement, le nombre de licenciés jeunes a décliné de 2012 à 2019. Nous avons donc pour objectif d'infléchir la tendance en réfléchissant sur les objectifs et l'organisation de nos écoles de tennis à partir des bonnes pratiques qui émergent en différents points du territoire », affirme Pierre Cherret. Et de poursuivre : « Maintenant, on doit se demander : "C'est quoi la suite ?". Comment ne pas tarir la source (la formation des petits, le repérage...) pour continuer à alimenter notre réservoir ».

Évidemment, ces réflexions ont tourné autour du rôle de l'école de tennis pour les prochaines années. « Le tennis est un sport populaire et il faut qu'il le reste. Un club de tennis, c'est un lieu d'accueil, de socialisation, de rencontres intergénérationnelles, mais aussi de progrès, d'éducation et de santé, a tenu

à rappeler Hugues de Castilla, chargé des CTR à la DTN. C'est sur ces termes que nous souhaitons refonder les bases de notre école de tennis pour qu'elle soit globale. Pour cela, cette dernière doit être un projet partagé des dirigeants, des enseignants et des parents. On a besoin que ce projet soit réapproprié par tous les acteurs des clubs, des comités et des ligues. C'est un sujet que l'on partage avec le Pôle fédéral pour impliquer, aux côtés des équipes techniques régionales, les équipes de développement des ligues. » Hugues de Castilla est aussi conscient que « l'on ne peut pas avoir un modèle d'école de tennis unique qui s'applique partout de la même façon. Cela montre qu'il y a une organisation spécifique de l'école de tennis à penser et à mettre en œuvre dans chaque club avec des tronc communs bien sûr (enseignement, matchs libres et animations). »

**FORMATION: MIEUX ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS PROFESSIONNELS**

Selon le DTN, Pierre Cherret, les enseignants professionnels doivent être accompagnés en termes de formation pour répondre à tous les publics du club.

Le DE (diplôme d'État) date de 2008. Pour le DTN, il est temps que ses contenus et supports de formation soient modernisés afin d'être accompagnés de propositions de formation répondant à la réalité du terrain.

« À travers la formation continue, l'idée est de donner la possibilité aux enseignants professionnels de monter en compétence pour accueillir les différents publics que l'on peut trouver dans les clubs, qu'il s'agisse de haut niveau,

de tennis santé, de l'école de tennis, de padel, de beach tennis ou de tennis-fauteuil, souligne Pierre Cherret. Nous souhaitons mettre en place des modules de formation qui correspondent aux besoins de nos DE. Nous travaillons sur

ce sujet avec le LIFT, et le comité stratégique de formation. » Et de poursuivre : « Au-delà, il s'agit aussi de garder un lien étroit avec eux et de mettre à leur disposition des outils pour, par exemple, organiser et gérer leurs écoles de tennis. L'application "Ten'Up coach", qui va sortir cet été, s'inscrit dans cet esprit. »

## Matchs libres

# MOINS CONTRAIGNANTS ET PLUS ATTRAYANTS!

Le 8 novembre 2018, à l'issue d'une réunion avec toutes les parties concernées - DTN, Compétition, Développement et Informatique - a émergé l'idée d'organiser ce qu'on appelle aujourd'hui des "matchs libres". Le concept était de proposer des matchs se déroulant sur terrain orange ou vert uniquement, pour des jeunes de 8 à 18 ans. On connaît la suite... Début mars 2020, la FFT a enregistré dans un club des Bouches-du-Rhône la 50 000<sup>e</sup> rencontre dans le cadre des matchs libres. Lancé officiellement en septembre 2019, ce format de jeu semble séduire de plus en plus les clubs, car à la fois attrayant et facile à organiser, avec un triple objectif: donner davantage de jeu de match aux plus jeunes, les faire progresser et les fidéliser.



**« N'IMPORTE QUEL ENFANT PEUT PRATIQUER CETTE FORMULE, QUEL QUE SOIT SON NIVEAU »**

## « Gagnant-gagnant pour tout le monde »

Deux enseignants et un CST, issus du comité des Bouches-du-Rhône (PACA) évoquent l'impact des matchs libres sur les jeunes comme sur le club. Morceaux choisis.

Vincent Vignal, DE du TC Lançon Provence

### « Des progrès beaucoup plus rapides »

**A**u début, on a décidé de mettre les matchs libres en place à titre expérimental. C'était nouveau et je ne savais pas trop ce que ça pouvait donner, même si, au fond de moi, je me disais que c'était une bonne chose. Ce qui me plaît véritablement dans cette formule, c'est que n'importe quel enfant peut la pratiquer, quel que soit son niveau. À partir du moment où il est capable de faire un coup droit, où il sait faire un engagement, il peut se lancer et ça, c'est génial. On n'est absolument pas obligés d'attendre que l'enfant ait un certain niveau. À partir de là, le match libre accélère le processus de formation des joueurs. Au sein de mon club, beaucoup de jeunes sont passés du niveau orange au niveau vert grâce à ces matchs. D'autres sont passés du niveau vert aux balles dures. Pendant un match libre, l'enfant développe à fond ses capacités et progresse beaucoup plus vite, c'est une réalité. Il y a un autre côté très positif: les enfants reviennent au club en dehors de leurs cours, ils prennent rendez-vous entre eux pour se retrouver et jouer. Cet ensemble de choses amène une meilleure ambiance, une vraie vie de club, une véritable convivialité. J'ai l'impression qu'on retrouve l'atmosphère qu'il y avait à mon époque, quand j'étais enfant moi-même. »



**Jean-Yves Sureda**, enseignant bénévole du TC Montval Marseille

« **Cela fidélise énormément** »



J'avoue qu'au début, quand on a reçu les premières informations sur ce nouveau concept, on a émis beaucoup de doutes. Puis, au bout d'un moment, en réfléchissant bien à la question, on s'est dit qu'il fallait essayer, qu'on ne risquait rien. Aujourd'hui, je me dis qu'on a bien fait de ne pas rester sur notre première idée. Ces matchs libres, c'est avant tout très éducatif. Nous avons beaucoup d'enfants qui sont extrêmement réservés, dont on entendait très peu la voix. Lorsqu'on les a mis sur un terrain, on leur a expliqué qu'ils n'avaient pas le choix, qu'ils étaient obligés d'annoncer les points, d'annoncer

les balles fautes, ou encore de changer de côté. De ce point de vue là aussi, c'est intéressant, car ça permet d'enseigner très tôt aux enfants l'ensemble des règles, notamment celles du changement de côté. Et bien sûr, cela les fidélise énormément. Ils ont tous très envie de participer, ils sont très motivés, car cela correspond parfaitement à leur envie de jouer. C'est ça que veut par-dessus tout un enfant qui joue au tennis. D'ailleurs, ils nous le disent tout le temps : "On veut jouer, on veut faire des matchs !" Et c'est exactement ce que permettent les matchs libres, facilement et sans contrainte. »

### Le chiffre

**AUJOURD'HUI, PLUS DE 25 % DES CLUBS DE LA FFT ONT ORGANISÉ DES MATCHS LIBRES POUR LES JEUNES**

### NC/4<sup>e</sup> Série Au tour des adultes !

- En octobre dernier, une enquête (auprès d'un échantillon représentatif de 4 275 licenciés) a montré que 77 % des licenciés adultes NC ou 4<sup>e</sup> Série participaient peu ou pas à la compétition traditionnelle en tournoi ou en équipes.
- Parmi les licenciés, 68 % se considèrent comme des joueurs loisirs et 82 % apprécient de pouvoir compter les points.
- Au vu du succès enregistré auprès des jeunes (8-18 ans), la FFT a lancé en ce début du mois d'avril la mise en place des matchs libres pour les adultes NC/4<sup>e</sup> Série.
- Une expérience pilote d'une année permettra d'en mesurer les effets.

**Thierry Boutot**, CST du comité des Bouches-du-Rhône

« **Personne n'est mis à l'écart** »

Les matchs libres apportent énormément aux enfants dans toute leur phase de progression, quel que soit leur niveau. Dès le début, lorsque l'enfant va apprendre à servir, il va pouvoir faire un petit match. Sur le terrain, il va alors se rendre compte de certaines choses et dire par exemple à son enseignant : "Tiens, je ne sais pas faire une volée, apprends-moi." Et là, tout s'enchaîne. Que ce soit pour l'enseignant ou pour les enfants, c'est vraiment top. Autre point positif : personne n'est mis à l'écart, tout le monde y a droit, quel que

soit le niveau. Cela concerne tous les enfants sans exception, et ça, c'est primordial. Il y a également un autre gros avantage, c'est que ce sont toujours des jeunes de même niveau qui se retrouvent face à face, ça matche donc forcément ! En fait, c'est gagnant-gagnant pour tout le monde : les enseignants, les dirigeants, les enfants et même les parents, qui peuvent s'investir davantage et voir leur enfant progresser. Tout le monde a quelque chose à y gagner, et donc au final, le club aussi, bien sûr. Cela crée de la vie, une véritable émulation entre tous. »



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

# TENNIS INFO

AVERTISSEMENT !

## > TENNIS INFO

**EN CAS DE... CHANGEMENT D'ADRESSE, DE BÉNÉFICIAIRE, NON RÉCEPTION DE LA REVUE, RÉABONNEMENT**

➔ **VOUS ÊTES UN CLUB,**  
ADRESSEZ-VOUS À VOTRE LIGUE

➔ **VOUS ÊTES UN PARTICULIER,**  
ADRESSEZ-VOUS À :  
CBA/Service abonnements - BP 6 • 59 718 Lille Cedex 9  
Tél. : 03 20 12 11 30

# Le classement français et les compétitions internationales

## CE QU'IL FAUT RETENIR...

Pour qu'ils s'aguerrissent sur le circuit international, la Fédération française de tennis encourage ses meilleurs espoirs à participer à des compétitions à l'étranger. La prise en compte des résultats des tournois internationaux dans le calcul du classement français n'est pas prévue par les règlements sportifs de la FFT, qui s'appuient sur les seules compétitions nationales. Afin d'avoir un classement national le plus significatif possible, un processus spécifique est néanmoins appliqué aux compétiteurs licenciés de la Fédération en ce qui concerne les épreuves internationales.

Le classement FFT doit être le reflet d'un niveau de jeu (catégories jeunes et adultes) et permettre d'organiser la compétition dans les meilleures conditions possible pour l'ensemble des joueur(se)s, dans le but de conserver une équité sportive entre celles et ceux qui jouent sur le territoire national et/ou international. Outre son classement FFT, un même joueur peut avoir plusieurs classements internationaux : U14 Tennis Europe; U16 Tennis Europe; ITF World Tennis Tour Juniors.

### LA PRISE EN COMPTE DES RÉSULTATS

La prise en compte des résultats des épreuves internationales s'applique pour les tournois commençant la semaine du lundi 26 août 2019 jusqu'aux tournois commençant la semaine du lundi 17 août 2020.

Les résultats des tournois internationaux commençant la semaine du lundi 24 août 2020 et du lundi 31 août 2020 seront comptabilisés pour l'année sportive 2021.

### LES POINTS IMPORTANTS

Tous les résultats obtenus sur des épreuves de simple (victoires comme défaites) sont enregistrés automatiquement par le service classement FFT (y compris les consolantes) exception faite des défaites sur les tournois U12 se déroulant à l'étranger contre des joueurs non licenciés.

- Aucune demande n'est à faire par les licenciés FFT.
- Les résultats des épreuves de double ne sont ni enregistrés, ni bonifiés.
- Les victoires, ainsi que les défaites, par WO, ne sont pas enregistrées.

- Les matchs sont enregistrés avec un coefficient 1 (sauf si utilisation d'un autre format que le F1, F2, F4, F8 lors de l'épreuve internationale).
- Dans une rencontre opposant deux licenciés FFT (sur le millésime en cours), le classement FFT sera pris en compte.
- Un licencié FFT affrontant un joueur non licencié FFT = prise en compte des grilles d'assimilation ci-après.
- Les classements internationaux pris en compte pour les assimilations sont révisés par la FFT au milieu de chaque mois.

Afin de ne pas pénaliser les joueurs FFT, si un adversaire est hors grille, il sera placé à :

- +2 échelons (par rapport au joueur FFT) en cas de défaite du licencié FFT;
- -1 échelon (par rapport au joueur FFT) en cas de victoire du licencié FFT.

Le classement du licencié pris en compte est celui au moment de la saisie.



Thessy Ntondele Zinga (4<sup>e</sup> en partant de la g.) s'est imposée lors de la 1<sup>re</sup> édition du tournoi international U14 des Hauts-de-France (13-19 janvier), brillamment imitée par Thomas Memisoglu (2<sup>e</sup> en partant de la g.) chez les garçons.

### La valorisation du classement international en fin de saison sportive

Après la sortie du classement de fin d'année sportive (début septembre), ajustement possible du classement FFT si le classement minimum n'est pas

atteint pour les meilleurs joueurs. Prise en compte du classement international la semaine suivant l'US Open. Il s'agit d'une harmonisation

"positive"; pas de recalcul pour les adversaires rencontrés. Les joueurs se positionnent à leur échelon sans impacter les autres joueurs.

### Pour participer aux épreuves...

#### Tennis Europe U12

Il est nécessaire d'avoir **10 ans révolus** au premier jour du début du tableau final, sans dépasser dix tournois sur une année civile.

Si le joueur joue contre un non-licencié FFT :

- Pour les épreuves se déroulant sur le territoire français, ainsi que les épreuves par équipes : assimilation par la DTN;
- Pour les épreuves se déroulant à l'étranger : prise en compte de la grille d'équivalence en fonction du parcours du joueur dans le tournoi (prise en compte uniquement des victoires).

#### Tennis Europe U14

Il est nécessaire d'avoir **11 ans révolus** au premier jour du début du tableau final.

Pour les joueurs U12, la participation à un tournoi Tennis Europe U14 compte dans le quota des 10 tournois autorisés sur l'année civile.

Si le joueur joue contre un non-licencié FFT :

- Une grille d'équivalence est réalisée en fonction du classement Tennis Europe U14 et pour toutes les épreuves, y compris celles se déroulant en France;
- La DTN pourra effectuer des assimilations spécifiques pour les joueurs ressortissants de pays hors Union Européenne non visés par le classement Tennis Europe.

#### Tennis Europe U16

Il est nécessaire d'avoir **13 ans révolus** au premier jour du début du tableau final, sans limite de nombre de tournois par an.

- Il n'existe pas de grille spécifique tenant compte du classement Tennis Europe U16. En conséquence, on se sert des grilles d'équivalence du classement U14 et/ou du classement WTT Juniors (la meilleure équivalence sera prise en compte). Ces équivalences s'appliquent sur toutes les épreuves, y compris en France.
- La DTN pourra effectuer des assimilations spécifiques pour les joueurs ressortissants de pays hors Union Européenne et donc non visés par le classement Tennis Europe.

#### Circuit World Tennis Tour Juniors

Il est nécessaire d'avoir **13 ans révolus** au premier jour du début du tableau final, avec des limites annuelles de participations :

- 13 ans (10 tournois),
- 14 ans (14 tournois\*),
- 15 ans (16 tournois\*),
- 16 ans (25 tournois\*),
- 17-18 ans (illimité)

\* Des tournois supplémentaires (4) peuvent être autorisés pour les meilleurs joueurs mondiaux

### Pour info

- Vous pouvez retrouver les différentes grilles d'assimilation pour la saison sportive 2020 et toutes les informations concernant le classement sur le site Internet de la FFT :

[www.fft.fr/compétition/tennis/le-classement/tout-savoir-sur-le-classement](http://www.fft.fr/compétition/tennis/le-classement/tout-savoir-sur-le-classement)

## Padel

Entretien avec Thierry Pham

# « STRUCTURER LA DISCIPLINE »

**Nommé responsable du haut niveau padel par le DTN Pierre Cherret, Thierry Pham, ancien joueur de Coupe Davis et ex-n° 7 français, évoque son rôle, ses missions et ses premières décisions. Entretien.**

### Comment définiriez-vous votre rôle ?

En tant que responsable du haut niveau padel, j'ai été chargé de structurer la discipline pour permettre à l'élite française de s'épanouir au niveau international. J'ai un œil neuf, car c'est un milieu que je ne connaissais pas – je revendique d'ailleurs le fait de ne pas connaître le padel. Je ne vais pas me prendre pour un technicien de ce sport, je laisse ce champ d'action aux personnes compétentes. Moi, je connais très bien la structuration du sport de haut niveau, dont les mécanismes sont communs, qu'il s'agisse de tennis ou de padel. D'ailleurs, dans les échanges que j'ai avec les joueurs, je me rends compte qu'on parle la même langue. Je suis parti à la rencontre de plusieurs des meilleurs joueuses et joueurs français installés en Espagne, à Barcelone et Madrid. J'ai écouté les joueurs et les joueuses et pris des décisions en rapport avec les retours que j'ai eus, sans aucun parti pris personnel.

### Quelles sont vos premières missions ?

Mon premier objectif était de mettre en place une politique d'accompagnement des projets internationaux padel, déclinaison de ce qui existe déjà pour le tennis mais avec un public différent. On a affaire à des joueurs qui ont des organisations et des statuts différents : certains sont professionnels, d'autres semi-professionnels et d'autres encore sont des amateurs très investis. Le modèle économique de ce sport se dessine doucement, et rares sont les Français qui arrivent à boucler le budget d'une saison sur le circuit. Il faut s'adapter. Je me suis appuyé sur l'expertise de Stéphane Berrafato qui connaît bien la discipline. Nous avons établi des critères clairs pour 2020 afin de lancer cette action en faveur de notre élite internationale. Actuellement, je réfléchis à une nouvelle grille d'aides pour la saison 2021, en concertation avec les capitaines des équipes de France seniors 2020. L'objectif est de pouvoir présenter cette grille avant le début de la saison. Ainsi, les joueurs et les joueuses sauront le niveau qu'ils devront atteindre en 2020 pour être éligibles à des aides fédérales en 2021.



Nous n'avons pas non plus de filière de haut niveau dès le plus jeune âge, et c'est aussi une chose sur laquelle il faudra travailler. Cette année, nous avons identifié deux joueurs (Thomas Leygue et Fiona Ligi) qui ne réunissaient pas les prérequis mais que nous accompagnons quand même car ils sont jeunes, bien classés en France, avec un projet international fort.

### Vous avez également récemment nommé de nouveaux capitaines à la tête des équipes de France...

Oui, c'était mon autre priorité à mon arrivée à ce poste. J'ai fait un état des lieux et pris mes responsabilités. Le 13 mars, le Comex a confirmé Alexis Salles dans son rôle de capitaine de l'équipe de France senior masculine tandis que Robin Haziza, membre de l'équipe de France de 2006 à 2019, prendra, lui, la tête de l'équipe de France senior féminine. Nous avons également nommé deux binômes mixtes pour encadrer les équipes de France jeunes. Laurent Imbert et Alexandrine Godard-Viallet seront en charge de l'équipe de France jeunes garçons et Géraldine Sorel et Eric Quillet auront, eux, la responsabilité de l'équipe de France jeunes filles. ■

## Tennis-Fauteuil

Entretien avec Cécile Levasseur

# « AFFRONTER DES VALIDES EFFACE LES BARRIÈRES »

**Âgée de 43 ans, Cécile Levasseur (TC Mourenx) fait partie des meilleures joueuses tricolores de tennis-fauteuil. Mais cette ingénieure avait décidé début mars de participer aux phases qualificatives pour les championnats de France Tennis Entreprise de 3<sup>e</sup> division féminine, ce qui devait l'amener à affronter des adversaires valides. Une première en France... Échanges.**

### Quand avez-vous découvert le tennis ?

Je jouais au tennis en valides. J'ai commencé vers 6-7 ans, jusqu'à mon accident, survenu alors que j'avais 30 ans. J'ai fait du loisir, de la semi-compétition, atteignant 15/5, mon meilleur classement. Mais le 11 janvier 2009, j'ai été victime d'une chute à skis, sur une piste rouge des Pyrénées, entraînant une fracture de la colonne vertébrale, des dommages à la moelle épinière ainsi qu'un traumatisme crânien. Du jour au lendemain, je me suis retrouvée paraplégique des jambes et du tronc avec 9 mois de rééducation à l'hôpital de Garches. J'ai ensuite repris mon boulot d'ingénieur. Mon invalidité ne m'a pas empêchée de progresser sur le plan professionnel puisqu'aujourd'hui, je dirige une quarantaine de personnes (un laboratoire et le service logistique d'une usine de produits chimiques).

### Après votre accident, vous avez rapidement repris le tennis ?

Oui, après 2-3 mois de travail, j'ai eu envie de refaire du sport. J'ai recommencé à travailler en novembre 2009 et dès avril 2010, j'ai découvert le tennis-fauteuil. À l'époque, je ne savais même pas que cette discipline existait. C'est mon kiné qui m'en a parlé. J'ai tout de suite apprécié. Pendant quelques mois, j'ai simplement joué avec une personne en fauteuil pour le plaisir, sans entraînement particulier. Avant de rejoindre le club d'Ossun, qui m'a prêté un fauteuil durant 3-4 ans. Je suis désormais licenciée au TC Mourenx. J'ai la chance que mon entreprise m'ait acheté un fauteuil, car le matériel coûte cher, et me sponsorise, ce qui m'aide à voyager.

### L'adaptation au tennis-fauteuil semble s'être faite rapidement...

Disons que j'avais les gestes, notamment côté coup droit. En revanche, je frappais mon revers à deux mains, or ce geste est impossible en fauteuil. J'ai donc dû m'adapter. Mais le plus



Cécile Levasseur (première en partant de la gauche) lors de l'open féminin de Compiègne 2019.

compliqué reste le déplacement, il faut 2-3 ans pour apprendre à bouger, rouler, ne pas trop s'avancer sur le court. Mais effectivement, ma progression est plutôt positive : j'ai commencé par des petites compétitions en France, et maintenant pendant les vacances, je participe à des tournois internationaux (*N.D.L.R. : en Israël, Espagne et Italie en 2018, en Russie en 2019*). Je suis actuellement 6<sup>e</sup> Française et 115<sup>e</sup> ITF, après être montée à la 91<sup>e</sup> place mondiale en octobre 2018. Même si l'on s'agit bien évidemment d'un loisir, car je dois gagner ma vie, impossible de tout abandonner pour le tennis-fauteuil.

### Vous deviez jouer pour votre entreprise avec vos collègues valides, dans le cadre des phases qualificatives aux championnats de France Tennis Entreprise de 3<sup>e</sup> division féminine. Cela n'a pu se faire...

Oui. Mon coach me l'avait proposé car c'est complémentaire avec mon entraînement, et ça allait m'aider pour les compétitions en fauteuil. Malheureusement, nos adversaires ont déclaré

forfait pour la première rencontre programmée début mars. Ce n'est que partie remise.

### Affronter une valide, comment ça fonctionne ?

Quand j'affronte une valide, j'ai droit à un 2<sup>e</sup> rebond si besoin, pas mon adversaire. Je pense que ma stratégie est de taper "comme une brute" (*rires*), de jouer les angles, les lignes, d'essayer de sortir mon adversaire du court en mettant de l'effet au service car sinon, je pense qu'avec mes difficultés de déplacement, ce sera plus délicat dans l'échange. Même si souvent les valides sont hyperstressés en début de match car ils ne veulent pas perdre. À l'entraînement, je joue régulièrement contre des valides (je suis classée 40), il m'arrive de bien résister. Dans ces rencontres par équipes, mon objectif sera de marquer quelques jeux. Affronter des valides, c'est positif, car ça efface les barrières, même si sur le plan tennistique, je ne peux pas rivaliser avec quelqu'un qui est debout. Néanmoins ça m'oblige à être rigoureuse et juste tactiquement. J'ai hâte. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR B. B.

## > BULLETIN D'ABONNEMENT

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS  
**TENNIS INFO**

À compléter et à renvoyer accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : CBA - Service Abonnements • BP 6 • 59/18 Lille CEDEX 9 • TEL : 03 20 12 11 50

**OUI, JE M'ABONNE À TENNIS INFO**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

**Abonnement pour un an (10 numéros) : 17 €**

**Étranger ou par avion : 29 €**  
Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de la FFT.

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Signature (obligatoire) : \_\_\_\_\_

## Parcours d'intégration des nouveaux salariés de la FFT

« LE TENNIS, CE N'EST PAS QUE ROLAND-GARROS ET LE ROLEX PARIS MASTERS »

Dans le cadre du programme "Agir et Gagner!", les nouveaux salariés de la FFT suivent depuis l'été dernier un parcours d'intégration dans une ligue et/ou un comité départemental. Ces structures décentralisées se portent candidates pour les accueillir, aux dates de leur choix. Depuis juillet 2019, dix-huit salariés ont ainsi effectué leur semaine d'intégration. Une demi-douzaine de parcours d'intégration est déjà programmée pour 2020. Les retours sont pour l'instant très positifs de la part des ligues et des salariés concernés. La note globale donnée par ces derniers à leur séjour est de 8,5/10. Ce qu'en pensent les premiers intéressés...



**Jérémie Thomas:** « Prévoir aussi une immersion des permanents des ligues au sein de la FFT »

Jérémie Thomas, 27 ans, a rejoint la FFT en mai 2019 en tant que chef de produit digital au sein du Pôle Communication et Transformation Digitale, après 4 ans passés chez Amaury Sport Organisation. Il évoque pour nous son passage en ligue PACA.

### COMMENT S'EST DÉROULÉ VOTRE SÉJOUR EN LIGUE PACA ?

Nous avons été très bien accueillis dès le lundi matin au centre de ligue d'Aix-en-Provence. Nous avons pu rencontrer le président et les permanents de la ligue lors de la première journée. Ils nous ont ensuite fait visiter les installations et nous ont présenté le programme de la semaine.

### QUEL A ÉTÉ CE PROGRAMME ?

Nous avons rencontré les responsables de chaque service de la ligue et nous sommes rendus dans divers clubs et comités de la région afin qu'ils nous exposent leurs difficultés et nous présentent leur façon de travailler au quotidien. L'idée était également d'échanger sur les bonnes pratiques à adopter.

### SUR QUOI ONT PORTÉ VOS ÉCHANGES, PAR EXEMPLE ?

Les personnes rencontrées (élus, permanents de la ligue, présidents de clubs) ont été très intéressées de savoir quelles étaient nos missions au sein de la FFT. Nous avons aussi pu échanger sur les similarités et les différences de nos missions au quotidien.

### QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE VISITE ?

Elle a été très instructive, car elle nous a permis de comprendre le fonctionnement d'une ligue, des comités et des clubs qui la composent. Cela a également servi à la création d'une proximité entre la FFT et la ligue, car nous étions perçus comme "messagers" de la Fédération. Avec le recul, je dirai que c'est une bonne initiative, même si le format aurait pu être raccourci (3 jours auraient été suffisants). Je pense qu'il serait bénéfique de prévoir également une immersion des permanents des ligues au sein de la FFT pendant quelques jours. ■

### Olivia Dubromel

« Ce parcours permet d'avoir une vision à 360 degrés du monde fédéral »

Avant d'intégrer la Direction juridique et conformité de la FFT, Olivia Dubromel a travaillé à la Fédération de football en tant que juriste Droit des affaires et propriété intellectuelle.

« Dans le cadre de mon intégration au sein de la FFT, j'ai récemment été en immersion dans la ligue des Pays-de-la-Loire. J'ai pu observer le fonctionnement de la ligue, visiter et découvrir les différents comités départementaux et des clubs locaux, afin de voir comment vit le tennis dans ces territoires (...) J'approuve complètement cette initiative d'intégration pendant quelques jours, d'autant plus pour les fonctions qui n'ont pas vocation à travailler en direct



avec les ligues, de même que pour les nouveaux arrivants issus du secteur privé. (...) Ce parcours permet d'avoir une vision à 360 degrés du monde fédéral (le tennis ce n'est pas seulement Roland-Garros et le Rolex Paris Masters), de mieux comprendre de manière

générale les coulisses du sport français (qui, il ne faut pas l'oublier, repose en grande partie sur le bénévolat) et les défis à relever pour faire vivre et rayonner le tennis au quotidien. »

### Lauriane Labes

« J'ai pu appréhender tout l'écosystème de la FFT »

Lauriane Labes, 32 ans, documentaliste au Département culture de la FFT, a effectué son stage d'intégration en ligue d'Occitanie. Témoignage.



« Avec un autre collègue, nous avons été très bien reçus par le directeur de la ligue, qui avait programmé la semaine de façon à ce que nous rencontrions tous les salariés.

Nous avons ainsi pu échanger sur leurs missions au sein de leur structure et parfois sur des projets communs (...) La ligue d'Occitanie dispose d'un Centre de formation. Nous avons passé une journée avec le responsable du centre et avons suivi les cours dispensés aux élèves pour devenir entraîneurs. Nous avons également passé

une journée avec un CeD (Conseiller en Développement) chargé du développement d'une partie des clubs de la ligue. J'ai remarqué que les gens n'avaient pas connaissance de l'existence d'un département culture à la FFT. Nous avons pu échanger avec plusieurs salariés et élus qui souhaitent mettre en place des ateliers sur l'histoire

du tennis ou des petites expositions au sein de la ligue. Je les ai invités à nous appeler pour avoir les informations dont ils ont besoin (...) Je me suis rendu compte que je connaissais peu de choses sur le fonctionnement d'une ligue et de ses clubs. J'ai beaucoup appris et en suis ravie. J'ai ainsi pu appréhender tout l'écosystème fédéral. »

## Beach tennis

# UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ET DE DIVERSIFICATION POUR LES CLUBS

(SUITE ET FIN)

Plusieurs clubs ont profité du développement de l'activité beach tennis pour créer des espaces dédiés à cette discipline. Ces nouveaux lieux de pratique sont devenus incontournables pour ces structures qui ont su se diversifier grâce à une discipline accessible à un large public. Un coût de construction abordable a permis à ces associations d'investir dans ce type d'espace. *Tennis Info* se propose de vous en faire découvrir quelques exemples. Ce mois-ci, focus sur les clubs de Souppes Amitiés Loisirs et Culture (Île-de-France) et de Saint-Pierre (La Réunion).



SOUPPES AMITIÉ LOISIRS ET CULTURE • SECTION TENNIS (ÎLE-DE-FRANCE)

### Entretien

## « On ne se prend pas au sérieux, on s'amuse »

POUR DIVERSIFIER SON OFFRE, LE CLUB DE SOUPPES AMITIÉ LOISIRS ET CULTURE/SECTION TENNIS A TRANSFORMÉ DEUX ANCIENS COURTS DE TENNIS EN QUATRE TERRAINS DE BEACH TENNIS. SA COPRÉSIDENTE, AURÉLIE POIRIER, NOUS EN DIT D'AVANTAGE.

#### Pouvez-vous revenir sur la naissance de votre projet ?

À l'origine, la commune de Souppes souhaitait réhabiliter 2 terrains de tennis en très mauvais état sur les 5 terrains extérieurs qu'elle possède. Sous l'impulsion de Benjamin Poirier (membre du club) qui avait découvert le beach tennis quelques mois plus tôt, lors d'un tournoi, et qui travaillait alors pour la commune dans le domaine de la jeunesse et du sport, a été proposé le projet de transformer ces terrains en "espace de Beach Tennis". Considéré comme novateur par les élus et financièrement recevable pour la commune, le projet a été accepté. 4 terrains de beach tennis ont été réalisés sur 2 anciens terrains de tennis et ouverts à la pratique en 2014.

#### En quoi ont consisté les travaux (coût, type, etc.) ?

Les travaux ont été relativement simples et rapides, la construction s'appuyant sur une base existante (dalles, clôtures). Ainsi, pour transformer les terrains en surfaces pour beach tennis, il a fallu mettre en place un géotextile, construire un muret pour retenir le sable, installer des poteaux et répartir du sable. En 2016, des travaux de ré-ensablement ont été nécessaires à la suite d'une inondation des installations.

#### Quels sont les avantages de cet espace beach tennis pour l'activité du club ?

À la suite de la création des terrains, tout a changé. Des animations et initiations ont été programmées pour faire découvrir la pratique – par exemple

des tournois loisirs filles, des rassemblements jeu libre/matches le mercredi soir et le dimanche matin, des initiations auprès des enfants de l'accueil de loisirs et des élèves des classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège, des journées portes ouvertes, des challenges avec d'autres clubs de tennis... Petit à petit une équipe de joueurs et joueuses s'est constituée pour faire vivre la pratique du beach tennis : anciens joueurs de tennis, de tennis de table, de badminton et surtout nombreuses personnes désireuses de découvrir ce sport de raquettes.

À la tête de ce groupe on retrouve les familles Poirier et Van Batten, qui impulsent une dynamique d'ouverture et d'animation importante avec pour mot d'ordre, plaisir, convivialité, bien-être, fun... Ce qui colle parfaitement à l'image du beach tennis. On ne se prend pas au sérieux, on s'amuse, on joue en musique, on vient en famille avec les enfants, on joue en mixte, c'est simple et ludique, et ce n'est pas traumatisant pour le corps. C'est ce que l'on recherche aujourd'hui dans la pratique d'une activité sportive.

#### Quelles sont les offres proposées ?

Les formules tournois homologués sont proposées sur une ou deux journées, agréables et appréciées, afin de partager le plaisir avec des joueuses et joueurs de la région. D'autres n'hésitent pas à venir d'ailleurs (Marnes, Loiret, Bourgogne...). Le plus important tournoi a rassemblé 19 équipes de doubles hommes, 15 équipes de femmes et 14 équipes mixtes sur un week-end, soit près de 80 personnes.

#### Combien y a-t-il de pratiquants ?

Une quarantaine de joueurs et joueuses de 7 à 70 ans pratique tout au long de l'année au sein de l'école et des cours pour adultes. En hiver, lorsqu'il fait trop froid et que les terrains sont gelés, il est proposé des séances dans le gymnase sur trois terrains en dur, pour travailler la technique, le renforcement musculaire... Mais nous essayons au maximum de jouer sur nos terrains. Il suffit de bien s'équiper (chaussettes, polaires et legging...). ■

### Plus d'info

Si vous aussi vous avez pour projet de créer un espace beach tennis dans votre club, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre ligue.



TENNIS CLUB SAINT-PIERRE (LA RÉUNION)

### Entretien

## « Une image dynamique et novatrice du club »

DEPUIS AVRIL 2016, LE TC SAINT-PIERRE DISPOSE D'UN ESPACE BEACH TENNIS DE 5 TERRAINS. LES RESPONSABLES DU CLUB - FRANCK SEMEL, LE PRÉSIDENT, ET FRÉDÉRIC PAMARD, RESPONSABLE DU BEACH TENNIS - REVIENNENT SUR LES MOTIVATIONS DE CETTE ORIENTATION SALUTAIRE POUR LEUR STRUCTURE.

#### Comment est né votre projet de vous équiper d'un espace beach tennis ?

**Franck Semel :** Suite à des difficultés économiques et après avoir fait la formation DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), le TCSP a dû se diversifier. Pour cela, nous avons créé des terrains de beach tennis, une salle de préparation physique et mentale et avons monté un partenariat avec un club de natation. Certains de nos joueurs ont ainsi découvert le beach tennis – sport de raquette affilié à la FFT –, donnant un nouveau dynamisme au club et attirant de nouveaux adhérents.

**Frédéric Pamard :** Pour ma part, le projet est issu d'une passion personnelle, de la volonté de créer un espace beach tennis dans mon club de cœur. Depuis 2010, nous pouvions noter un fort développement de l'activité beach tennis sur l'île de la Réunion. Mais on remarquait des limites : pratique ponctuelle sur les plages, limitée par les intempéries ; obligation de monter et démonter les terrains à chaque créneau de jeu ; temps de montage et démontage long ; absence de lumière et de possibilité de jouer en soirée ; enfin, des créneaux de jeu surchargés et peu de temps de pratique pour les joueurs. Partant de ces constats, ancien entraîneur de tennis devenu passionné de beach tennis, j'ai souhaité proposer un projet ambitieux au TCSP – club dans lequel j'ai grandi, où je me suis formé et où j'ai enseigné. Le TCSP possédait déjà une plateforme en partie sablée et

était demandeur et motivé pour une telle activité. J'ai donc proposé dans un premier temps la création d'une structure beach de 4 terrains, puis d'un 5<sup>e</sup> au vu du nombre important de pratiquants (terrain central). Un projet de ce genre avait échoué 2 ans plus tôt. Notre projet commun a vu le jour en avril 2016.

#### Quelle a été la nature des travaux ?

**Franck Semel :** Il a fallu construire 5 terrains (terrassment, aménagement du sol, apport de sable blanc de qualité criblé, installation de clôtures, grillages, brise-vent, poteaux)... Mais aussi une mini-tribune, une terrasse en bois de 50 m<sup>2</sup> ; un espace buvette mini-shop, un espace douche-vestiaire. Nous avons aussi installé un éclairage en LED.

#### L'impact de l'espace beach tennis est-il sensible sur l'activité du club ?

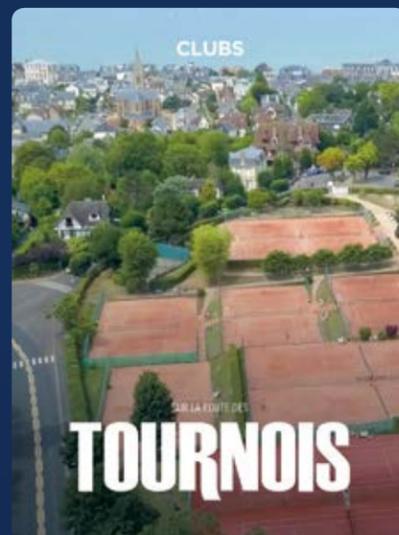
**Frédéric Pamard :** Nous avons embelli un espace jusque-là inutilisé. Ce qui a donné une image dynamique et novatrice du club au niveau local, national et international. Cette dynamisation s'est accompagnée d'une augmentation du nombre d'adhérents. Des prestations et animations supplémentaires ont été proposées aux adhérents tennis. Par son côté fun et convivial, le beach tennis répond aux attentes et à l'évolution des pratiques sportives. Enfin, cette discipline permet de fidéliser les 12-15 ans. ■



La plateforme digitale  
100% tennis

## Des programmes exclusifs à suivre toute l'année

Au plus proche des joueuses et des joueurs français, au sein des clubs dans les territoires : restez au plus près de votre passion !



Retrouvez ces programmes sur tv.fft.fr

Marseille

## TOURNÉ VERS L'AVENIR

La 28<sup>e</sup> édition de l'Open 13 Provence (16-23 février) a été un cru exceptionnel, avec un vainqueur charismatique, Stefanos Tsitsipas, 6<sup>e</sup> mondial. Mais pour se maintenir parmi les ATP 250 forts du circuit, Jean-François Caujolle, son directeur, se doit de penser à l'avenir.

Qui n'avance pas recule. Jean-François Caujolle, directeur de l'Open 13 Provence, aime rappeler cette formule. Le tournoi marseillais, il l'a construit, façonné, et en assure depuis 27 ans la pérennité. Une fois encore, le bilan sportif de cette édition 2020 est exceptionnel, avec un tableau d'une rare densité pour cette catégorie de tournois : six membres du Top 20 mondial, un Français, Gilles Simon, en demi-finale, un vainqueur et un finaliste – le Grec Stefanos Tsitsipas, 21 ans (vainqueur 6/3, 6/4), et le Canadien Félix Auger-Aliassime, 19 ans – promis tous deux à un avenir doré, et surtout des matchs de très grande qualité. « Je pense que c'était la meilleure édition à ce niveau-là, s'est réjoui Jean-François Caujolle à l'issue du tournoi. On a eu une finale idéale, avec Tsitsipas qui est à 100 % tout le temps, jamais à 98. Félix Auger-Aliassime, c'est pareil. Ils ont une maturité, une détermination assez étonnantes. C'est un réel plaisir de les voir là. »

C'était la première fois que les deux joueurs s'affrontaient en finale de tournoi. Sûrement pas la dernière, cette affiche étant considérée par beaucoup comme le duel de la relève. L'avenir justement, Jean-François Caujolle y songe. La qualité du plateau sportif ne s'est jamais démentie et aujourd'hui, la plupart des voyants sont au vert : le public est toujours présent (55 000 spectateurs en moyenne sur la semaine), le Village et les hospitalités sont unanimement



Le vainqueur Stefanos Tsitsipas entouré des ramasseurs de balles.

appréciés pour leur aspect qualitatif et leur côté convivial. C'est du côté des infrastructures que Jean-François Caujolle veut avancer. « On est à l'étroit partout, il nous faut des infrastructures plus fonctionnelles, plus adaptées pour pouvoir continuer à progresser, explique-t-il sans détour. Le Palais des Sports a 31 ans. Sur le circuit, il n'y a pas un Palais des Sports aussi vieux ! On masque beaucoup de choses, on investit dans de l'éphémère alors qu'on doit s'inscrire sur du durable. Cet argent qu'on dépense pour

masquer ces lacunes, je préférerais l'investir dans des joueurs. Le département sera, je pense, toujours à nos côtés mais aujourd'hui, la dimension doit être métropolitaine. » L'ancien joueur précise qu'une réflexion est donc menée pour obtenir des infrastructures plus adaptées à la Métropole Aix-Marseille-Provence, la plus étendue de France. Ce qui assurerait pour un bon moment encore la pérennité d'un tournoi réputé pour être l'un des meilleurs – voire le meilleur – de sa catégorie... ■ ESTELLE COUDERC

### Les matchs libres à l'honneur

Bernard Giudicelli, président de la FFT, avait fait le déplacement. Il en a profité pour présenter, avec Jean-François Caujolle, l'opération TEN13, lancée dans le cadre d'une convention entre la FFT, le département des Bouches-du-Rhône, le comité

13 et l'Open 13 Provence. « À partir d'avril, nous lançons le concept des matchs libres pour les adultes non-classés et 4<sup>e</sup> Série, a expliqué Bernard Giudicelli. Plus de 80 % des joueurs de loisirs font des matchs qui, jusque-là, ne comptaient pas.

Désormais, pour ces adultes, ces matchs pourront compter en termes de classement. C'est déjà un énorme succès auprès des jeunes puisque depuis septembre, plus de 45 000 matchs libres ont été disputés. Or l'Open 13 est le lieu en France où le tennis amateur et le tennis professionnel cohabitent le

mieux. TEN13 permettra à tous ceux qui, d'avril à février, auront organisé le plus de matchs libres, par catégorie de clubs, petits, moyens ou grands, de pouvoir goûter au plaisir de jouer sur le court où se déroule l'Open 13 Provence, à l'occasion des derniers jours du tournoi. » Succès garanti.

Pau

# LA BONNE CUVÉE!

La 2<sup>e</sup> édition du Teréga Open Pau-Pyrénées (24 février-1<sup>er</sup> mars, 92040 €), au cours de laquelle 4 Français ont atteint les quarts de finale, a sacré Ernests Gulbis, tombeur de Jerzy Janowicz en finale (6/3, 6/4).

Un ancien n° 10 mondial, demi-finaliste de Roland-Garros 2014, contre un ex 14<sup>e</sup> ATP, demi-finaliste à Wimbledon en 2013: le Challenger de Pau a proposé une affiche magnifique.

Cette finale de prestige est revenue au Letton Ernests Gulbis, dominateur face au Polonais Jerzy Janowicz (6/3, 6/4 en 1h09). « Janowicz (29 ans, 461<sup>e</sup>), qui avait été longtemps absent du circuit, notamment suite à une blessure au genou, a enchaîné les matchs longs. En finale, il était un peu en bout de course, demandant l'intervention du kiné, raconte Audrey Roustan, codirecteur du tournoi avec Jérémy Chardy. De son côté, Gulbis a bien joué durant la semaine, n'a jamais lâché, s'est montré aussi régulier que concentré. Cette affiche va permettre au tournoi de faire un bond, avec un grand nom du tennis comme vainqueur pour en assurer la promotion. » Vainqueur de 6 titres sur le circuit principal, Ernests Gulbis (31 ans) n'avait plus remporté de tournoi en simple depuis 2014. Le Letton remonte à la 161<sup>e</sup> place mondiale.

### Un plateau de qualité

Présents en nombre dans le tableau final (14 joueurs), les Français se sont arrêtés en quarts de finale: Harold Mayot a cédé d'un rien face au Tchèque Jiri Vesely (7/6, 7/6), Hugo Grenier n'a rien pu faire devant Janowicz (6/3, 6/3), tandis que Benjamin Bonzi et Quentin Halys, tête de série n° 12, ont poussé le Russe Teymuraz Gabashvili (6/4, 2/6, 7/6) et Gulbis (6/7, 6/4, 6/2) dans leurs retranchements. « Bien sûr, nous espérons avoir un Français en finale dès 2021. Mais le plateau était au-delà de nos espérances. Même si nous savions qu'en montant de catégorie (92000 € de dotation) et qu'avec la modification du calendrier en raison des jeux Olympiques, nous avions une excellente date », explique Audrey Roustan.

### Fréquentation en hausse

Cette seconde édition du Teréga Open Pau-Pyrénées a attiré environ 12000 spectateurs durant la semaine, soit une hausse de 15 à 20 % par rapport à 2019. Comme l'an passé, une exhibition, avec Yannick Noah, Mansour Bahrami,



E. Gulbis (vainqueur, à g.) et J. Janowicz (finaliste, à dr.)

Cédric Pioline et Jérémy Chardy, alias "Monsieur le Directeur", a régalié le Palais des Sports. « Ce rendez-vous plaît aux Palois, puisque cette exhibition a affiché complet alors que l'équipe de rugby de la Section Paloise jouait au même moment, indique Audrey Roustan. Pour le reste, nous allons faire un bilan de cette 2<sup>e</sup> cuvée, mais

il s'agit d'un excellent début. Notre épreuve est connue, lancée. Nous souhaitons proposer d'autres nouveautés chaque année, tout en conservant cet esprit particulier, autour d'une équipe qui travaille de façon conviviale, presque familiale. » ■

B. B.

Grenoble

# SAKHAROV, PUISSANCE 12

En finale, l'expérimenté Gleb Sakharov a dominé son compatriote Antoine Cornut-Chauvinc (6/3, 7/6) pour s'adjuger le 12<sup>e</sup> titre ITF de sa carrière.

En parallèle à la 10<sup>e</sup> édition de l'ENGIE Open féminin de l'Isère, s'est déroulé le 2<sup>e</sup> Trophée de la ville de Grenoble (10-16 février), une épreuve masculine ITF dotée de 15000 dollars. Jusqu'en 2018, l'épreuve était un tournoi CNGT. Organisé par le Grenoble Tennis, le tournoi a vu la victoire de Gleb Sakharov (31 ans, 579<sup>e</sup> ATP) sur Antoine Cornut-Chauvinc (6/3, 7/6). Ce dernier, tête de série n° 6, ayant dû passer par les qualifications pour cause d'inscription tardive. Soit 6 succès de rang pour se hisser en finale. Après un premier tour inégal face au Tchèque Andrew Paulson (1/6, 6/1, 6/0), Sakharov n'a plus perdu un set du tournoi. Son dernier titre remontait à 2018, lors d'un Future au Portugal. Mais l'ex 153<sup>e</sup> joueur mondial, licencié au SNUC Tennis, compte désormais 12 titres sur le circuit ITF.

### Une surprise nommée Peyrot

Pour Antoine Cornut-Chauvinc (19 ans, 505<sup>e</sup>, AS Montferrand), c'est la 3<sup>e</sup> défaite en finale. Alexandre Peyrot a créé la surprise en atteignant les demi-finales, s'inclinant (6/3, 6/3) devant Sakharov. Sa semaine, marquée par un succès au 1<sup>er</sup> tour sur son compatriote Baptiste Crépatte, pourtant tête de série n° 1 (6/4, 6/1) reste néanmoins prometteuse. ■

B. B.



TENNIS-INFO

> BULLETIN D'ABONNEMENT

À COMPLÉTER ET À RENVOYER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE:  
**CBA - Service abonnements**  
 BP 6 • 59718 Lille CEDEX 9 • Tél.: 0320121130

---

OUI, JE M'ABONNE À TENNIS INFO

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Abonnement pour un an (10 numéros): 17 €

Étranger ou par avion: 29 €

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de la FFT.

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature (obligatoire): \_\_\_\_\_

Journal édité par la Fédération Française de Tennis  
 Commission paritaire n° CPPAP 09 22 G 87231 • Directeur de la publication: Alain Fischer.



Le Palais des Sports de Lyon Gerland a accueilli de nouveau du tennis de haut niveau.

## Lyon UN LANCEMENT RÉUSSI

Déjà couronnée à l'Open d'Australie, l'Américaine Sofia Kenin, tête de série n° 1, a remporté la première édition de l'Open 6<sup>e</sup> Sens face à l'Allemande Anna-Lena Friedsam (6/2, 4/6, 6/4). À l'origine de la création du tournoi lyonnais, Caroline Garcia s'est inclinée en quarts de finale.

C'est ce qu'on appelle un lancement réussi. Pour sa toute première édition, l'Open 6<sup>e</sup> Sens de Lyon (du 2 au 8 mars) a sacré Sofia Kenin. N° 4 mondiale suite à ce second titre glané en 2020, l'Américaine avait remporté l'Open d'Australie début février à Melbourne. Mais pour Kenin, ce statut de vainqueur en Grand Chelem n'a pas été facile à digérer puisqu'elle s'est ensuite inclinée d'entrée à Doha puis à Dubaï. Au Palais des Sports de Lyon Gerland, rien n'a été simple pour l'Américaine de 21 ans. Après un premier tour de mise en route face à la Russe Vitalia Diatchenko, la tête de série n° 1 s'est arrachée contre la Roumaine Jaqueline Cristian (6/7, 7/5, 6/4), écartant même une balle de match, puis en quarts face à Océane Dodin (6/1, 6/7, 6/2), et enfin en demies contre la Belge Alison Van Uytvanck (7/6, 6/7, 7/6). Sa finale victorieuse sur l'Allemande Anna-Lena Friedsam a été tout aussi accrochée (6/2, 4/6, 6/4). « Cette finale est à l'image de son tournoi, avec des hauts et des bas. Kenin a dominé le premier set, on pensait qu'elle allait s'imposer rapidement et puis Friedsam, qui avait été top 50 en 2016 avant de se blesser gravement à l'épaule, est revenue. Cette joueuse, qui était sortie des radars, reste très puissante. Mais en fin de partie, l'expérience de Kenin, malgré son jeune âge, a prévalu », souligne Pascal Biojout, directeur du tournoi.

### 6 des 7 meilleures Françaises

Outre Dodin (23 ans, A.S.P.T.T. Montpellier), sur une dynamique positive, Caroline Garcia (ASUL Tennis) a atteint les quarts. En manque de confiance cette saison, la Lyonnaise, tête de série n° 3, n'a pu inquiéter Van Uytvanck (6/2, 6/2). « Caroline a été l'inspiratrice du tournoi, elle suit de près l'actualité sportive lyonnaise (OL, LOU, ASVEL hommes et femmes), elle rêvait depuis longtemps d'une épreuve WTA dans sa ville, explique Pascal Biojout. Ambassadrice de l'Open, elle a également participé au tour de table financier pour acquérir cette date. » L'équipe de France de Fed Cup au grand complet était présente dans la capitale des Gaules mais Kristina Mladenovic, n° 2 du tableau, a chuté dès le 2<sup>e</sup> tour devant Friedsam (6/3, 6/3), tout comme Alizé Cornet (n° 4) face à l'Italienne Giorgi (4/6, 7/6, 6/2). De son côté, Pauline Parmentier a accroché la Russe Daria Kasatkina (6/2, 5/7, 6/4) lors du 1<sup>er</sup> tour. « En termes

de plateau, nous avions un double objectif: faire venir les meilleures Françaises, c'a été le cas pour 6 des 7 les mieux classées, même si nous aurions souhaité qu'au moins une atteigne le dernier carré, raconte Pascal Biojout. Nous voulions aussi accueillir une top joueuse mondiale, en ciblant Kenin assez tôt, sans savoir qu'elle gagnerait l'Open d'Australie. Les choses se sont ensuite finalisées assez vite, car l'Américaine et son père étaient attirés par la ville de Lyon et s'entendent bien avec Caroline Garcia. »

### Le public au rendez-vous

Cette première édition a attiré 16578 spectateurs – alors que l'objectif était 15000 –, dont 3349 pour la finale disputée sur le court central du Palais des Sports de Gerland, capable d'en accueillir 3500. « Cette édition a permis de confirmer que Lyon est une ville de tennis susceptible d'accueillir un tournoi WTA, en plus de son tournoi ATP et de son Challenger. Elle a aussi montré que le Palais des Sports, même un peu "vintage", pouvait fonctionner pour le public, les espaces réceptifs du LOU Rugby ayant aussi été mis à notre disposition, se félicite Pascal Biojout. Il reste des détails à régler mais nous avons créé des fondations qui vont permettre à notre épreuve de grandir. » ■

BAPTISTE BLANCHET

### Le regard de...

#### Caroline Garcia, ambassadrice de l'épreuve

« Il s'agit d'une superbe aventure commencée il y a quelques mois. Même si j'ai suivi les choses à distance, il a fallu trouver des investisseurs, des sponsors, faire face à des imprévus, notamment des forfaits de dernière minute. Pour moi, c'était

aussi une expérience particulière, car dans ma jeunesse, je suis venue au Palais des Sports de Gerland. Il s'agit d'une salle qui a un passé tennistique avec le Grand Prix de Tennis de Lyon ou la fameuse finale de Coupe Davis 1991 France-

États-Unis. Jouer devant sa famille ou ses proches est une chance. Pour cette première édition, il y avait un beau plateau. Et j'ai la chance de connaître un peu Sofia Kenin et son père, une joueuse sympathique qui a de belles valeurs. ».

# Mâcon OCÉANE SOIGNE SON RETOUR!

Longtemps absente du circuit, Océane Dodin (23 ans, 130<sup>e</sup> WTA) a remporté la 9<sup>e</sup> édition de l'ENGIE Open de Mâcon devant Jessika Ponchet (3/6, 6/1, 6/3).

Attention, Océane Dodin est de retour. Déjà quart-de-finaliste du tournoi WTA de Saint-Pétersbourg après être sortie des qualifications, la Nordiste s'est imposée à Mâcon (24 février-1<sup>er</sup> mars). Tête de série n° 1, Dodin a parfois éprouvé des difficultés à se mettre en route, mais ses qualités de "puncheuse" ont fait la différence. En finale, la Française (23 ans, licenciée à l'ASPTT Montpellier) a dominé sa compatriote Jessika Ponchet (3/6, 6/1, 6/3). « Comme en quarts ou en demi-finales, Océane a connu un démarrage difficile, mais elle était au-dessus. Je dirais qu'il lui a fallu un set d'adaptation au jeu de Jessika, qui lui a fait des chips et deux ou trois autres "bricoles" pour casser le rythme, explique Pierre-Michel Barbier, directeur du tournoi. Il me semble que Dodin fait moins de fautes directes qu'avant, tout en restant une machine à frapper. » Victime d'un problème à l'oreille interne, Océane Dodin (46<sup>e</sup> en juin 2017, désormais

130<sup>e</sup> mondiale) n'avait plus joué entre juillet 2018 et avril 2019. « Je l'ai trouvée très calme sur le court, agréable en dehors. Je pense qu'en fin de saison, elle sera, et de loin, la joueuse la mieux classée du plateau », pronostique Pierre-Michel Barbier.

### Les Tricolores à la fête

Battue par Dodin en demi-finales (7/6, 6/3), Harmony Tan a confirmé sa régularité après sa finale à Petit-Bourg fin janvier, puis une demi-finale à Grenoble mi-février. De leur côté, Myrtille Georges et Margot Yerolymos ont disputé les quarts-de-finale. « Cinq Françaises sur 8 en quarts, c'est vraiment une belle performance d'ensemble alors que beaucoup voyaient la Biélorusse Vera Lapko favorite », souligne Pierre-Michel Barbier. Cette 9<sup>e</sup> édition de l'Engie Open de Mâcon a attiré environ 2000 spectateurs, dont 450 pour la finale. Le mercredi, une animation a été proposée aux enfants des quartiers de la ville. « Nous sommes satisfaits de l'épreuve et de sa

dotation (25000 euros), d'autant que la municipalité et nos partenaires nous soutiennent, explique Pierre-Michel Barbier. Passer à 60000 euros, c'est une autre organisation et une autre économie, nous ne serions pas dans les clous ». ■

B. B.



O. Dodin (gagnante, à g.) et J. Ponchet (finaliste, à dr.)



La plateforme digitale  
100% tennis

Des programmes exclusifs  
à suivre toute l'année

Au plus proche des joueuses et des joueurs français, au sein des clubs dans les territoires : restez au plus près de votre passion !

Retrouvez ces programmes sur tv.fft.fr



## Auray

# ANTONIN WITZ POUR UN TRIOMPHE BLEU, BLANC, ROUGE

À l'Open Super 12 d'Auray, le jeune Français Antonin Witz, de l'ASC TC Riedisheim, est sorti vainqueur d'un superbe duel en finale face à son compatriote Luka Nikolic.



Remise des prix (de g. à dr.) : J.-F. Daubard (président du comité du Morbihan), L. Nikolic (finaliste), A. Witz (vainqueur) et M.-Ch. Peltre (vice-présidente de la FFT et présidente de la ligue de Bretagne).

« *était juste magnifique* ». En trois mots, Stéphane Rovello a résumé un sentiment partagé par tous après la finale garçons qui a mis un point d'orgue à la 35<sup>e</sup> édition de l'Open 12 d'Auray (22 février au 1<sup>er</sup> mars). Un match à suspense, conclu au tie-break du 3<sup>e</sup> set, où Antonin Witz, licencié au ASC TC Riedisheim, a fini par avoir le dernier mot sur Luka Nikolic, de l'US Dunkerque (6/0, 2/6, 7/6[8]). « *Quatre Français sont allés jusqu'en quarts chez les garçons, ce qui est assez énorme, se réjouit le directeur du tournoi. Et la finale a été fantastique, avec deux joueurs tricolores, du suspense et beaucoup de fair-play...* »

Côté filles, la Britannique Hannah Klugman a dominé l'Américaine Tyra Caterina Grant, en

deux manches (6/4, 6/3) pour remporter le titre. Mais c'est la jeune Russe Ksenia Efremova, sortie des qualifications, qui a surtout marqué le directeur. « *Elle a un vrai tempérament de guerrière. J'ai hâte de la revoir l'année prochaine sur notre tournoi.* »

### Des tribunes pleines pour les demies et les finales

« *Plus généralement, d'année en année, on s'aperçoit que le niveau de jeu augmente, techniquement et en puissance. Cette année, nous avons vraiment assisté à des matchs de qualité, dès les qualifications. Cela se ressent sur l'affluence, qui a été supérieure aux éditions précédentes durant la semaine. Les tribunes étaient pleines pour les demi-finales et les finales. Organiser ce tournoi*

*est comme une belle école de la vie. Les jeunes qui viennent peuvent avoir envie de se mettre au tennis. C'est une vitrine pour toucher un public non pratiquant.* »

Cerise sur le gâteau, après avoir reçu la Coupe Davis il y a deux ans, le prestigieux Tennis Europe a eu l'honneur d'exhiber cette année la Fed Cup. Une visite en forme de clin d'œil de l'Histoire : quatre des cinq joueuses de l'équipe de France ayant conquis le titre de championnes du monde en Australie ont participé par le passé à l'Open 12. Tout comme Julien Benneteau, leur capitaine ! « *Le fait d'accueillir ce trophée nous reconforte, explique Stéphane Rovello. On se dit qu'on fait partie des premières pierres de l'édifice d'une jeune carrière professionnelle, et c'est une belle récompense.* » ■

EMMANUEL BRINGUIER

## TIM Essonne

# LE BEAU DOUBLÉ TRICOLORE

La 36<sup>e</sup> édition du TIM Essonne (28 février-8 mars), tournoi Tennis Europe, disputée dans un écrin rénové, a couronné deux Tricolores : Shanice Roignot et Théo Papamalamis.



K. Svojr (finaliste, au centre à g.) et T. Papamalamis (vainqueur, au centre à dr.)



L. Urbanova (au centre à g., finaliste) et S. Roignot (gagnante, au centre à dr.)

Il aura donc fallu attendre 11 ans. Plus d'une décennie après le doublé bleu d'Estelle Cascino et Thomas Brechemier en 2009, Shanice Roignot et Théo Papamalamis ont inscrit en même temps leur nom au palmarès du TIM Essonne, au cours de deux superbes finales France-République tchèque.

Il y a d'abord eu le match garçon, longtemps indécis. Malgré une légitime fatigue, Théo Papamalamis, licencié à Moulins-lès-Metz, a renversé Krystof Svojr (4/6, 6/3, 6/3). « *Le Français a eu un parcours difficile, il est beaucoup resté sur le court avec des matchs de parfois 3 heures, raconte le directeur Gilbert Houede. Il était blessé, et il ne savait même pas s'il allait jouer la finale. Mais notre jeune kin a fait des miracles, Théo n'a pas souffert pendant la finale et a gagné malgré un score très serré.* »

Shanice Roignot a ensuite confirmé que, du haut de ses 13 ans, elle était déjà une valeur sûre. La joueuse d'Antibes, qui restait sur deux défaites contre son adversaire, la Tchèque Lucie Urbanova (tombeuse de Sarah Iliev en demi-finales), a démarré le match tambour battant. « *La Tchèque a vite perdu ses moyens, elle n'est jamais vraiment*

*rentrée dans la partie, sauf à la fin du 2<sup>e</sup> set, où elle a commencé à ralentir les balles, ce qui a gêné la Française. Mais Shanice a terminé tranquillement 6/2, 6/3. Elle me fait penser à Serena Williams, avec des frappes très puissantes du fond de court.* »

### Pari réussi... et COVID-19

Le dimanche des finales correspondant à la journée de la Femme, la direction a décidé d'inverser l'ordre traditionnel des rencontres, les filles jouant donc en dernier. Un pari réussi grâce à une organisation efficace, ainsi qu'au travail du juge-arbitre Mathieu Andreoletti et de son équipe. Comme la suite de l'actualité allait malheureusement le démontrer, le tournoi francilien a dû jongler avec la menace de plus en plus pressante du COVID-19. « *On pensait que les gens n'allaient pas vouloir sortir pour la finale, entre le coronavirus et le match de l'équipe de France de rugby prévu à 16 heures confie le directeur. Mais les tribunes étaient pleines, et les gens sont restés jusqu'à la fin.* »

Cependant, et au vu de la gravité des événements, le tournoi est resté en contact avec le cabinet du

préfet, le ministère des Sports et la FFT. Du fait de la situation dans son pays, l'équipe italienne n'est pas venue, au contraire d'une importante délégation portugaise.

### Un splendide écrin

Cette 36<sup>e</sup> édition sera également à marquer d'une pierre blanche au niveau de l'organisation interne. Après d'importants travaux entrepris par le comité de l'Essonne en termes d'infrastructures, le tournoi a étrenné un écrin rénové (club-house et restaurant tout neuf, construction de 4 nouveaux terrains). En tout, six terrains couverts étaient dédiés aux matchs, et deux aux entraînements toute la journée.

« *Notre petite centaine de bénévoles a travaillé dans d'excellentes conditions, se félicite Gilbert Houede. Avant le village était placé sous des tentes. Cette année, tout le monde était au chaud. L'équipe du comité a vraiment abattu un travail phénoménal en quelques mois pour qu'on dispose de toutes les infrastructures prêtes à l'emploi. Ses membres doivent être plus que satisfaits de cette édition.* » ■

EMMANUEL BRINGUIER

# Dijon • Les Petits-Ducs

## IANNIS FERNANDES

### UN BEAU PARCOURS, MALGRÉ SON ABANDON

**Le Français Iannis Fernandes n'a pas pu défendre pleinement ses chances et a abandonné en finale du tournoi dijonnais.**

Le tournoi des "Petits Ducs" (22-29 février) a vécu une belle fête à l'occasion de "l'an II" de sa nouvelle vie. Pour sa seconde édition en tant que Tennis Europe U16 (après avoir longtemps été un championnat moins de 14 ans), le tournoi bourguignon a notamment vu un jeune Bleu rallier la finale dans le tableau garçons. Mais, un peu émoussé après son parcours (et aussi sa victoire à Chambon-sur-Lignon quelques jours auparavant), Iannis Fernandes, licencié au club Elan Chevilly-Larue, a jeté l'éponge face au Suisse Manfredi Graziani (6/0, 3-0). Le Suisse succède au Français Enzo Fouilloux, vainqueur en 2019.

Chez les filles, dans un duel au sommet entre les deux premières têtes de série, la Russe Yasmina Nigametyanova – qui avait elle aussi remporté le tournoi de Chambon-sur-Lignon – a maîtrisé en finale la Roumaine Maria Daciana Ciubotaru (6/3, 6/4). À noter que les Françaises Mathilde Ngijol Carré, Alicia Martial et Delia Gaillard sont parvenues jusqu'en quarts de finale.

#### Des joueurs et des joueuses de plus en plus encadrés par les familles

« Chez les garçons, les demi-finales ont été très disputées et, en conséquence, ça a donné une

finale accélérée, un peu tronquée, explique Jacky Terreau, directeur du tournoi. Sur l'ensemble de la compétition, nous avons eu un très bon niveau de jeu et déploré très peu de blessures.

Je constate que les joueurs et les joueuses sont de plus en plus encadrés par les familles. Notre phase de préqualifications avant les qualifs a bien fonctionné. Seul petit bémol : des qualifications féminines incomplètes, avec 24 filles présentes pour 32 places. Nous avons bénéficié d'une météo clémente, ce qui est toujours plus agréable, et notre organisation est bien rodée avec une vingtaine de bénévoles compétents ». ■

E. B.

Que du  pour VOTRE CLUB



Mise à disposition gratuite de Thermobancs à l'image de nos annonceurs

+

Réversion de revenus publicitaires annuellement encaissés

+

Embellissement de votre club et des zones de jeu

+

Offrez à vos membres la solution adoptée par des tournois de l'ATP, la FED CUP, ...

+

Respect de vos partenaires



Jouable toute l'année  
La Brique Pilée 12 mois par an  
Le confort légendaire de jeu sur brique pilée  
Coût annuel de remise en état éliminé  
L'humidification est considérablement réduite

INFORMATION: [tennis@pavitex.com](mailto:tennis@pavitex.com)

VIGANÒ PAVITEX  
TOPS FOR TENNIS

Janvier 2017  
TC des Loges de St. Germain-en-Laye  
L'École de Tennis sur TOP CLAY®

TENNIS  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
NIS  
FOURNISSEUR OFFICIEL

Mobisport Concept  
Siège social  
26, Rue John Maynard Keynes  
13013 MARSEILLE

Mobisport Concept Paris  
112 Av Général de Gaulle  
centre d'affaires Rosny 2  
93110 ROSNY-SOUS-BOIS

+ 33 (0)4 84 89 00 87

 [contactclub@mobisportconcept.com](mailto:contactclub@mobisportconcept.com)  
[www.mobisportconcept.com](http://www.mobisportconcept.com)

us open series™  
FOURNISSEUR OFFICIEL

## Antoine Hoang

# « JE N'IMAGINAIS PAS MA VIE SANS TENNIS »

Un esprit sain dans un corps sain. Formé à Toulon au TC du Littoral (PACA), Antoine Hoang (24 ans) a suivi un parcours atypique qui l'a d'abord vu progresser en famille avec son père Francis, puis poursuivre en parallèle des études jusqu'en licence STAPS. Fidèle à sa région, Hoang a franchi les étapes petit à petit, sans passer par la filière classique, ce qui ne l'a pas empêché d'atteindre l'an passé le troisième tour à Roland-Garros. Rencontre.

### Antoine, comment et où avez-vous commencé le tennis ?

J'ai débuté avec mon père et ma famille quand j'avais à peu près trois ans. Tout le monde jouait, chez moi – mon père était deuxième série. Moi, j'étais le dernier de la famille. Avec mon grand frère Baptiste, ma grande sœur Delphine et mon père, on se retrouvait souvent tous les quatre sur le terrain. J'ai beaucoup appris comme ça. Mon frère était plus âgé, ce qui fait qu'il frappait plus fort la balle. Forcément, ça m'a fait progresser. Jusqu'à mes 14 ans, c'est surtout mon père qui m'a entraîné, chez nous, près de Toulon. C'est au TC du Littoral que j'ai été formé. Vers 15 ans, l'entraîneur du club a pris le relais de mon père jusqu'à mes 22 ans.

### Qui était votre premier coach ?

Le premier, ç'a vraiment été mon père, qui n'était pas du tout enseignant de tennis, mais dentiste ! Ensuite est venu mon entraîneur de club, Olivier Boudeau, et maintenant je travaille avec Lionel Zimble. J'ai eu très peu de coachs. ➔

Cela correspond à mon caractère, j'aime bien les relations qui s'inscrivent dans la durée. J'aime avoir confiance en mes entraîneurs et que cette confiance soit réciproque.

**À quel point votre père a-t-il compté dans votre progression ?**

C'est vraiment lui qui m'a appris à tenir une raquette, à poser mes appuis, à faire les gestes. Il m'a également inculqué la rigueur dans le travail, car il est très perfectionniste. Il voulait toujours qu'on s'améliore ! Le caractère que j'ai actuellement, à toujours vouloir faire mieux, c'est à lui que je le dois en grande partie.

**Quand avez-vous senti que vous pouviez envisager une carrière professionnelle ?**

Déjà, tout petit, dans les catégories 10, 11, 12 ans, je faisais partie des meilleurs Français avec Calvin Hemery, Alexandre Favrot et Florian Lakat. On se retrouvait souvent sur les fins de tableaux. À partir de là déjà, je me suis dit que si j'étais dans les meilleurs de ma tranche d'âge en

France, ça pouvait le faire. Et puis, j'étais vraiment passionné par le tennis. Même si je suivais les cours à l'école consciencieusement, tout simplement parce que je n'avais pas le choix dans ma famille, il était inconcevable pour moi d'arrêter le tennis. Même après le Bac, quand j'ai eu des opportunités pour entrer dans des écoles, je me suis dit que je n'imaginai pas ma vie sans tennis. Mes parents voulaient absolument que j'aie un niveau d'études post-Bac, et moi, je tenais vraiment à ce que ça reste autour du sport. C'est pour ça que j'ai choisi la filière STAPS à l'Université de Toulon. Quand j'ai eu ma licence, je devais être aux alentours de la 500<sup>e</sup> ou 600<sup>e</sup> place au classement ATP. Pour moi, c'était vraiment le moment de ne faire que du tennis. C'est là que j'ai décidé de faire les choses plus à fond en rejoignant la Provence Tennis Académie à Aix-en-Provence. Cela fait trois ans que je m'entraîne là-bas avec Lionel Zimblar.

**Le fait de ne pas quitter votre région était vraiment important pour vous ?**

Quand j'étais jeune, on m'a proposé la filière classique, à savoir passer par les Pôles France, mais à l'époque, mes parents et moi avions refusé. Ils pensaient qu'il était important que je garde une structure familiale bien présente. Il y avait aussi le côté scolaire, les cours qu'ils voulaient que je suive assidûment, même si à partir d'un moment je l'ai surtout fait par correspondance. Sur ce point-là, je n'ai pas forcément tout décidé, mais c'était vraiment important pour eux. J'avais sauté une classe, ils trouvaient qu'on pouvait concilier tennis et école, et être excellent des deux côtés. Mais pour y arriver, ils estimaient important que je reste à la maison. On a mis en place une structure autour de moi et je ne suis donc jamais passé par les Pôles. J'ai grandi en restant de mon côté, en faisant les tournois nationaux, puis les Futures dès l'âge de 17 ans. C'est vrai que c'est un parcours atypique, car parmi les meilleurs Français aujourd'hui, je pense que tout le monde a été au moins à l'INSEP, au CNE ou dans les Pôles. Ils ont tous fait le circuit Juniors. Moi, je sors un peu du lot. Je suis né à Hyères et je n'ai quasiment jamais bougé !

**« L'ÉDUCATION DE MES PARENTS M'A BEAUCOUP APPORTÉ »**

**On dit souvent que la vie sur le circuit Future est difficile. Comment avez-vous vécu cette période ?**

J'ai fait ça longtemps. J'ai commencé quand j'avais 17 ans. Ensuite, ma première victoire en Challenger, je ne l'ai décrochée qu'à 22 ans.

Pendant quasiment cinq ans, je n'ai donc disputé que des Futures ou presque. C'était loin d'être facile, notamment financièrement. La plupart du temps, on n'a pas les moyens d'être accompagné par un coach. Moi, je n'avais pas d'aide extérieure, pas de contrats, pas de mécène. Je devais me débrouiller tout seul. Quelque part, c'était un peu de la survie. Gérer tout ça n'était pas évident, mais je n'ai jamais changé d'état d'esprit, à vouloir toujours faire mieux. Je ne me suis jamais découragé. Je restais persuadé que je pouvais m'améliorer constamment. Et même si je n'ai jamais connu une progression extraordinaire sur une année, au fur et à mesure, je sentais quand même que je progressais. La première année, je savais que si je sortais des qualifs, c'était bien. Puis petit à petit, c'est quand je passais un ou deux tours que c'était bien, etc. Progressivement, j'arrivais à faire des fins de tableaux régulièrement. Puis je me suis mis à passer un tour ou deux en Challenger. Aujourd'hui, je me sens plus régulier en Challenger. Le but pour moi maintenant est de disputer le plus de finales possible sur ce circuit, puis de passer le cap sur les ATP 250.

**Au vu de ce parcours, comment avez-vous vécu votre aventure à Roland-Garros l'année dernière ?**

C'était exceptionnel, notamment l'engouement que mon parcours a suscité. Je sentais que je pouvais par moments battre de bons joueurs et je ne me suis pas mis de pression du tout. J'étais déjà super heureux d'avoir reçu l'invitation de la Fédération ! C'était mon premier Grand Chelem et je voyais ça vraiment avec des yeux d'enfant. J'ai toujours regardé Roland-Garros à la télé. Je me souviens avoir pensé que tous les efforts que j'avais faits avant valaient le coup, même si tout devait s'arrêter là. J'avais zéro pression, je voulais profiter du début à la fin, du premier au dernier point, donner le maximum et surtout ne rien regretter. Car pour moi, tout ça était une chance incroyable.

**Quels sont vos objectifs pour 2020 ?**

Il s'agit surtout de confirmer les bonnes périodes que j'ai connues en 2019. À Roland-Garros bien sûr, sur gazon également, où je trouve que j'ai bien joué, même si je ne me suis pas qualifié pour le tableau final de Wimbledon, ou encore à l'US Open. Si j'arrive à reproduire ce niveau de jeu régulièrement, j'aimerais intégrer le Top 100 et m'y maintenir. Ça, c'est vraiment mon objectif principal pour cette saison.

**Et vos objectifs à plus long terme ?**

J'aimerais pouvoir participer de plus en plus aux plus gros tournois et viser plus haut, toujours plus haut. Je pense que j'ai encore une bonne dizaine d'années devant moi et je veux être capable de progresser jusqu'à la fin de ma carrière.

**« JE NE ME SUIS JAMAIS DÉCOURAGÉ »**



**Avez-vous déjà pensé à des idées de reconversion, à votre après-carrière ?**

Non, pas vraiment. Je n'ai absolument pas de plan B pour l'instant. Pour moi, la meilleure façon de travailler est d'avoir un plan A et de s'y tenir coûte que coûte, de se donner à fond là-dedans. Les études, j'en ai fait un peu par obligation familiale, ou pour pouvoir rebondir en cas de pépin, plus qu'en pensant à l'après-tennis. Au final, ce n'était pas si pesant que ça pour moi, car j'arrivais à le gérer tant bien que mal, à concilier les deux. Mais pour l'instant, dans ma tête, je suis vraiment à 100 % tennis et je me focalise là-dessus.

**Le fait d'avoir étudié vous a-t-il aidé pour votre vie de tennisman ?**

Cela m'a sans doute aidé pour le côté organisation dans le travail. Mais plus que les études en elles-mêmes, je pense que c'est surtout l'éducation de mes parents qui m'a beaucoup apporté. Par exemple, le fait de m'avoir toujours dit : « Tu as des devoirs à faire et tant qu'ils ne seront pas terminés, on ne passe pas à autre chose ». Ça, ça m'a aidé. Cette rigueur-là dans le travail m'a appris qu'on ne peut pas toujours faire des choses qui font plaisir dans la vie. Il faut faire les choses comme elles doivent être faites, et c'est

tout. On ne peut pas y échapper. C'était vraiment ça les règles à la maison, et ces règles que mes parents m'ont transmises, je les applique dans ma vie de joueur. Par exemple, je me pose des conditions : tant que je ne me suis pas bien entraîné, il n'y a pas de sorties ! C'est cette éducation et cette façon de fonctionner qui m'ont aidé, bien plus finalement que les connaissances que j'ai pu acquérir pendant mes études.

**Votre passion pour le tennis revient souvent dans vos propos. Avez-vous un modèle parmi les joueurs ?**

Pour moi, tous les champions sont des modèles. Et bien sûr, pour donner des noms, il y a les trois meilleurs actuellement qui le sont dans de nombreux domaines. C'est fou parce que quand j'étais jeune, c'était déjà ces trois-là ! Je me souviens des finales entre Federer et Nadal à Roland, trois ans de suite en 2006, 2007, 2008. J'avais 10-12 ans, je suivais ça à fond. J'aimais aussi beaucoup les joueurs français. Que ce soit à Roland-Garros ou en Coupe Davis, j'admirais les Jo, les Gaël. C'est vrai que j'ai toujours été passionné par le tennis. Quand je regardais les tournois, j'avais des frissons, je vivais le match comme ceux qui étaient sur le court. C'était vraiment la sensation que j'avais. Ce sont toutes ces

émotions incroyables qu'on peut ressentir dans le tennis qui font que j'adore ça. Et pour moi, c'est vraiment à part. Je n'arrive pas à ressentir les mêmes émotions pour les autres sports, à l'exception parfois de quelques grands exploits. Pour moi, le tennis est vraiment unique. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ESTELLE COUDERC

**Bio express...**

- Né le 5 novembre 1995 à Hyères
- Droitier (ambidextre jusqu'à 17 ans)
- Entraîné par Lionel Zimblar
- Meilleur classement ATP : 98<sup>e</sup> (le 19 août 2019)

**Palmarès**

- Grand Chelem : 3<sup>e</sup> tour à Roland-Garros en 2019, 2<sup>e</sup> tour à l'US Open en 2019
- 1 titre sur le circuit Challenger, à Eckental en 2018, 2 autres finales perdues
- 4 titres sur le circuit Future
- Champion de France universitaire en 2016

# Centenaire de la FFT (1920-2020)

## LA FFT A 100 ANS!

Il est des chiffres emblématiques qui forcent le respect lorsqu'ils sont associés à un anniversaire. C'est d'autant plus le cas quand une institution telle que la FFT atteint l'âge respectable de 100 ans. Plus qu'un cap, ce centième anniversaire est une occasion de revenir sur les hommes, les faits et les événements qui ont contribué à cette aventure. Mais comment célébrer l'anniversaire d'une si longue histoire ? Un seul jour, un seul événement, ne saurait suffire. C'est pourquoi *Tennis Info* accompagnera tout au long de l'année cet événement, qui connaîtra son apogée le 30 octobre 2020, date anniversaire.



### Pierre Gillou (1880-1953)

## Roland-Garros lui doit tant!

Président de la FFT (de 1931 à 1940 puis de 1944 à 1953) et président de la FIT en 1937 et 1948, Pierre Gillou (1880-1953), alors président du Racing Club de France, fut en 1928 un des acteurs clés de la construction du stade Roland-Garros.

**T**out en restant président du Racing Club de France, Pierre Gillou a connu le bonheur d'être, entre 1927 et 1932, le capitaine des Mousquetaires à l'époque où ces derniers remportaient chaque année la Coupe Davis. C'est durant ce "quinquennat magique" qu'il devint, avec Émile Lesieur, son homologue du Stade Français, un acteur clé de la construction d'un stade du côté de la Porte d'Auteuil. Premier véritable "stade" de tennis du pays à disposer de tribunes aussi grandes, cette nouvelle installation était censée offrir aux joueurs et aux spectateurs un écrin sportif digne du fameux défi entre équipes nationales ("International Lawn Tennis Challenge"). Défi qui portera le nom de son créateur à son décès en 1947: coupe Davis. Vainqueur en 1927 à Philadelphie, la France dut accueillir pour la première

fois en 1928 le Challenger Round. À la fois inspirateur, promoteur et principal investisseur, cet ancien industriel qu'était Pierre Gillou a porté le projet à bout de bras, n'hésitant pas à garantir le coût des travaux sur ses biens personnels. Le jour de l'inauguration officielle du stade, le 18 mai 1928, il accueille lui-même les journalistes et joueurs présents, supervisant par ailleurs toute l'organisation et la logistique des Internationaux de France, qui ont opportunément profité de l'arrivée de ces nouvelles infrastructures pour les investir également. En 1930, c'est en toute logique que Pierre Gillou succède au pied levé à Albert Canet, décédé de plein règne, au poste de président de la Fédération Française de Lawn Tennis. Il laissera sa place pendant la guerre à René Lacoste, avant de la reprendre à la Libération et de la conserver jusqu'à sa mort, en 1953. ■

JULIEN PICHENÉ



### Tour de France des clubs centenaires

## « Nous avons vue sur la mer »

En cette année anniversaire, *Tennis Info* se propose de partir à la rencontre de clubs centenaires. Pour ce numéro, cap sur le Tennis Club de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine/Bretagne), présenté par Véronique Cesbron Lavau, sa présidente depuis 2012, et membre du club depuis le milieu des années 1960.

#### Comment et quand est né le club ?

Il a été créé en 1907, par Sylla Laraque, un millionnaire haïtien qui, à cette époque, transforma le village en station balnéaire – notamment en faisant construire de nombreuses villas, en développant le Grand Hôtel et en installant 12 courts de tennis près de l'église. Il n'y avait alors pas de grillages pour cerner les courts, mais le Tennis Club fut d'emblée un succès – 200 joueurs recensés dès les premières années, et un tournoi international organisé dès 1912. Le club s'est développé jusqu'à la guerre, et a accueilli quelques grands noms du tennis dans les années 1920, comme René Lacoste (l'un des célèbres Mousquetaires) ou Antoine Gentien (quart de finaliste aux Internationaux de France en 1927). Le cadre du club, qui est en quelque sorte un quadrilatère fleuri et ocre, est idyllique: nous avons vue sur la mer et la plage n'est qu'à quelques mètres. Nous faisons très attention au cadre et à l'aspect du club: lorsque l'on arrive à Saint-Lunaire, on est en effet obligé de passer devant. Il est comme une vitrine de la ville. Il faut que ce soit parfait.

#### Le club a-t-il beaucoup changé depuis sa création ?

Il n'y a plus 12 courts aujourd'hui, mais 7. En effet, après la Seconde Guerre mondiale, la municipalité a repensé l'implantation des tennis avec 7 courts en terre battue plus espacés au lieu des 12. On a prévu un espace plus grand pour le court central, ainsi que des gradins et une petite terrasse surélevée. Par ailleurs, le club-house a été refait dans les années 1960. Depuis le premier étage, nous avons une vue imprenable sur le club et la mer. Enfin, parmi



Véronique Cesbron Lavau

les derniers changements opérés, nous avons mis de la terre artificielle sur trois de nos terrains, ce qui nous permet de jouer toute l'année, même l'hiver.

#### Quelles sont les forces du club ?

Premièrement, nous pouvons jouer toute l'année, y compris d'octobre à avril. Ensuite, dans les environs, nous sommes l'un des derniers clubs situés en ville. Quant à nos terrains en terre battue, ils sont parmi les derniers de la côte d'Émeraude. Nous avons d'ailleurs une esthétique très terre battue, avec le code couleur de Roland-Garros: ocre et vert bouteille. Enfin, l'une des principales forces du club est sa convivialité. Je suis pour ma part présente dans le club depuis 55 ans. J'ai beaucoup joué ici et je connais tout le monde.

#### Vous avez cité René Lacoste et "Coco" Gentien. D'autres grands noms du tennis sont-ils venus depuis ?

Notre tournoi a un beau palmarès. Parmi les vainqueurs, il y a l' Australien John Alexander (*N.D.L.R. : 8<sup>e</sup> mondial en 1975*). Le Russe Andreï Chesnokov est également venu. Je n'étais pas présidente à l'époque, mais je pense qu'il a dû avoir une petite garantie pour venir. Le palmarès est peut-être moins relevé aujourd'hui, car il y a de plus en plus de tournois et les dotations sont peut-être moins fortes. Notre tournoi, qui a lieu durant la seconde quinzaine de juillet, reste néanmoins très important avec environ 300 participants.

#### Comment imaginez-vous le club dans 100 ans ?

À mon avis, il ne changera pas beaucoup d'ici là. Cela dépendra toutefois des présidents successifs: ce sont les présidents qui font l'histoire d'un club. Il faudra qu'ils soient ancrés dans la vie des vacanciers, car nous en avons beaucoup ici. Il faudra aussi qu'ils mettent l'accent sur les familles, la vie de famille. Nous avons beaucoup de jeunes dans le club qui se font des copains sur les courts ou dans les allées du club. Il faut être attentif à cela, d'autant que Saint-Lunaire grandit et que de plus en plus de jeunes s'installent ici. Il faut également, pour que le club reste le même au fil du temps, qu'il reste en centre-ville. C'est son originalité et sa force. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR J. P.

### Le saviez-vous ?

#### La Coupe Pierre-Gillou

Le trophée remis chaque année au vainqueur du simple Messieurs de Roland-Garros a été baptisé "coupe Pierre-Gillou" en 1953. Il gardera ce nom jusqu'en 1978, date où il devint la "coupe des Mousquetaires".



## Roland-Garros

# UN PEU DE PRINTEMPS EN AUTOMNE

L'édition 2020 de Roland-Garros est reportée à l'automne, suite à la crise sanitaire que nous traversons actuellement. Il faut remonter loin dans le temps pour trouver trace d'un Roland-Garros qui ne s'est pas joué au printemps...

Les courts de Roland-Garros ont-ils déjà servi en septembre? Jusqu'ici seul le court Central a été utilisé à cette période, et uniquement pour la Coupe Davis – la dernière fois en 2014, à l'occasion d'une demi-finale face à la République tchèque, que l'équipe de France menée par Richard Gasquet et Jo-Wilfried Tsonga avait remportée 4-1 sous un soleil radieux. Les températures sont en effet souvent clémentes en France à ces dates, parfois même comparables à celles d'une fin de mai.

Mais il faut remonter encore plus loin dans le temps pour retrouver trace du dernier Roland-Garros qui ne s'est pas joué au printemps. En fait, le tournoi a toujours eu lieu en mai (de 1925 à 1939 et de 1948 à 1966), en juin (de 1974 à 1976), ou à cheval sur ces deux mois (de 1966 à 1973 et de 1977 à 2019). Sauf... à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, lorsque le

tournoi parisien échangea sa position dans le calendrier avec Wimbledon. En 1946 et 1947, l'événement s'est ainsi retrouvé programmé en plein milieu d'été, dans la deuxième quinzaine de juillet. Malgré la concurrence du tour de France cycliste, cet emplacement aurait peut-être perduré si un phénomène météorologique n'avait incité les organisateurs à revenir dès 1948 aux dates traditionnelles. Le mois de juillet 1947 fut en effet, à Paris et plus généralement dans toute l'Europe, le mois le plus chaud du XX<sup>e</sup> siècle. Le 28 juillet 1947 dans la capitale, on a ainsi relevé une température de 40,4°, une canicule qui avait autant vidé les tribunes que liquéfié les joueurs.

Cette édition 2020 de Roland-Garros pourrait donc être seulement la troisième de l'histoire du tournoi à se disputer hors printemps et la première en automne, dans la foulée de l'US Open. ■

J. PICHENÉ

## CONCILIER EFFICACEMENT TENNIS ET SCOLARITÉ

PRIMAIRE COLLÈGE LYCÉE BTS

Passionnés de sport et  
sportifs de haut niveau



Classes virtuelles  
à effectif réduit

Suivi pédagogique  
individualisé



Horaires  
aménagés

Préparation  
aux examens



Outils  
pédagogiques  
et collaboratifs

Supports  
méthodologiques



Replay



POUR EN SAVOIR +

01 79 86 80 05 info@sportsetudes.fr www.l-e-school.com

Pour toute nouvelle inscription, pour l'année 2020/2021 : Indiquez-nous le code T106 pour bénéficier de la gratuité des frais de dossier (d'une valeur de 80€). Offre valable pour toute nouvelle inscription. Voir modalités sur [www.l-e-school.com](http://www.l-e-school.com)

L'E-SCHOOL / Groupe S.E.A. - [www.groupe-sea.com](http://www.groupe-sea.com)

L'enseignement proposé respecte les programmes officiels de l'Education nationale